

L'ORGANISATION INTERNATIONALE
POUR LES MIGRATIONS POSE
LE PRINCIPE SELON LEQUEL LES N° 32
MIGRATIONS DIALOGUE INTERNATIONAL
ORDONNEES SONT SUR LA MIGRATION
BENEFIQUES POUR LES MIGRANTS ET LA
SOCIETE L'OIM TIRER PARTI DE LA
CONTRIBUE A MIGRATION AUX FINS
RELEVER LES DEFIS D'UN RELÈVEMENT
CROISSANTS RÉSILIENT ET DURABLE
QUE POSE LA APRÈS LA PANDÉMIE :
GESTION DES FLUX CHANCES ET DÉFIS
MIGRATOIRES FAVORISE LA
COMPREHENSION DES QUESTIONS
DE MIGRATION PROMEUT LE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET
SOCIAL A TRAVERS LES MIGRATIONS
ŒUVRE AU RESPECT DE LA DIGNITE
HUMAINE ET AU BIEN-ÊTRE DES
MIGRANTS

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
17, route des Morillons
C.P. 17
1211 Genève 19
Suisse
Tel. : +41 22 717 9111
Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int
Site web : www.iom.int

Citation requise : Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2022. *Tirer parti de la migration aux fins d'un relèvement résilient et durable après la pandémie : chances et défis*. Dialogue international sur la migration N°32. OIM, Genève.

ISSN 1726-4030
ISBN 978-92-9268-383-2 (PDF)

© IOM 2022



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales \(CC BY-NC-ND 3.0 IGO\)*](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode).

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

N° 32

DIALOGUE
INTERNATIONAL
SUR LA MIGRATION

**TIRER PARTI DE LA MIGRATION
AUX FINS D'UN RELÈVEMENT
RÉSILIENT ET DURABLE APRÈS
LA PANDÉMIE :
CHANCES ET DÉFIS**

L'OIM a pour but premier de faciliter la gestion ordonnée et respectueuse de la dignité humaine des migrations internationales [...] Pour y parvenir, agissant à la demande des États Membres ou en accord avec eux, l'OIM mettra essentiellement l'accent sur les activités suivantes : [...]

7. Promouvoir, faciliter et appuyer le débat et le dialogue sur la migration à une échelle tant régionale que mondiale, notamment à l'occasion du Dialogue international sur la migration, aux fins de favoriser la compréhension des opportunités qu'elle offre et des défis qu'elle pose, d'aider à déterminer et à élaborer des politiques efficaces permettant de relever ces défis, et de recenser les approches globales et les mesures susceptibles de faire progresser la coopération internationale. Stratégie de l'OIM, adoptée par le Conseil de l'OIM en 2007.

L'OIM a lancé son Dialogue international sur la migration (IDM) en 2001, à l'occasion de la session du Conseil célébrant le cinquantième anniversaire de l'Organisation, à la demande de ses Membres. En accord avec le mandat de l'Organisation tel qu'énoncé dans sa Constitution, le Dialogue international sur la migration se veut une tribune d'échanges où les États Membres et observateurs viennent se rencontrer pour définir et examiner les principaux enjeux et les défis dans le domaine des migrations internationales, contribuer à une meilleure compréhension du phénomène migratoire, et renforcer les mécanismes de coopération sur les questions de migration entre les gouvernements et les autres acteurs.

L'IDM est une tribune permettant à l'Organisation d'écouter ses États Membres et ses partenaires et d'en tirer des enseignements, ainsi que de renforcer la base d'éléments factuels aux fins des projets qu'elle mène dans le monde entier. Les discussions contribuent également à la mise en œuvre des objectifs de développement durable de manière générale, et de l'objectif 10.7 en particulier. Le dialogue large, informel et constructif qui s'est instauré a contribué à rendre plus ouvert le débat sur les politiques migratoires et à instaurer la confiance entre les diverses parties prenantes. Conjugué à des recherches et à une analyse stratégique ciblées, l'IDM offre une tribune ouverte de débat et d'échange entre toutes les parties prenantes intéressées, et a favorisé une meilleure compréhension des questions migratoires actuelles et émergentes et de leurs liens avec d'autres domaines politiques. Il a aussi facilité les échanges, entre responsables politiques et praticiens, sur les possibilités et approches en matière de politiques, dans la perspective d'une gouvernance plus

efficace et plus humaine de la migration internationale. L'IDM est organisé par l'Unité de l'IDM, qui relève du Département de la coopération internationale et des partenariats de l'OIM.

La série des « Livres rouges » consacrée au Dialogue international sur la migration est une compilation de documents analysant les résultats des activités et des études menées dans ce cadre. L'Unité de l'IDM en assure la rédaction et la coordination. Pour obtenir de plus amples informations sur le Dialogue international sur la migration, consultez la page www.iom.int/fr/dialogue-international-de-loim-sur-la-migration ou écrivez à l'adresse idmworkshop@iom.int.

La présente publication offre un compte rendu succinct des délibérations menées à la seconde session de l'IDM 2021, tenue les 14 et 15 octobre, qui était consacrée au thème : Tirer parti de la migration aux fins d'un relèvement résilient et durable après la pandémie : chances et défis. Elle présente un ensemble d'expériences, de pratiques exemplaires et de recommandations partagées par les participants, et renferme en outre l'ordre du jour de la session.

Le rapport a été rédigé par Helen Weldu, Chargée de l'appui aux projets à l'Unité de l'IDM, sous la direction de Paula Benea, Fonctionnaire chargée des politiques migratoires au sein de l'Unité de l'IDM, qui est responsable de la production générale de cette publication. Dejan Keserovic, Chef du Secrétariat des organes directeurs, a donné des orientations générales tout au long du processus de rédaction.

L'Unité de l'IDM tient à remercier tous les collègues du Siège et des bureaux nationaux et régionaux qui ont contribué à la production de cette publication et aux préparatifs du Dialogue.

ABRÉVIATIONS

COVID-19	Nouveau coronavirus (SARS-CoV-2)
FIDA	Fonds international de développement agricole
IDM	Dialogue international sur la migration
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ODD	Objectif de développement durable
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	iii
RAPPORT DE LA SECONDE SESSION DU DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION 2021	vii
Introduction	1
Résumé des débats	5
Principaux messages de la seconde session de l'IDM 2021	17
Principaux messages exprimés par les participants	19
1. De nouvelles approches de la gestion des frontières et de la mobilité humaine sont nécessaires.....	19
2. Le travail de relèvement de la pandémie doit garantir l'inclusion et l'accès aux services socioéconomiques.....	25
3. Les situations de pandémie nécessitent des mesures innovantes et efficaces de réponse aux crises	34
4. Les migrants doivent être mis en mesure d'élaborer des réponses créatives en vue du relèvement de la COVID-19 et de l'accélération de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030	40
5. Une approche plus globale du rôle des communautés transnationales et des rapatriements de fonds est nécessaire	51
6. Dans la perspective du premier Forum d'examen des migrations internationales, l'IDM jouera un rôle de premier plan dans la promotion de l'utilisation d'éléments factuels et de pratiques exemplaires pour la mise en œuvre du Pacte mondial	58
Conclusions	64
Recommandations sur la voie à suivre.....	66
APPENDICES	
Ordre du jour final.....	75

**RAPPORT DE LA
SECONDE SESSION
DU DIALOGUE
INTERNATIONAL SUR
LA MIGRATION 2021**

INTRODUCTION

La deuxième session du Dialogue international sur la migration (IDM), organisée les 14 et 15 octobre, avait pour thème « Tirer parti de la migration aux fins d'un relèvement résilient et durable après la pandémie : chances et défis ». En raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions imposées aux voyages, elle s'est déroulée en ligne et en présentiel.

Cette session a été consacrée à l'état de la mobilité dans le monde pendant et après la pandémie de COVID-19, et s'est intéressée en particulier à la contribution des migrants en tant qu'acteurs essentiels d'un relèvement socioéconomique résilient et durable. Elle a souligné l'importance de ne laisser personne de côté, conformément à l'appel lancé par le Secrétaire général des Nations Unies pour lutter contre les inégalités à l'échelle mondiale et nationale, dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la Décennie d'action. Elle visait à mieux connaître les conséquences des chocs mondiaux sur la migration et le développement, à en tirer des enseignements et à définir des recommandations pour améliorer le soutien aux migrants à l'avenir. La session a également servi d'enceinte privilégiée de dialogue stratégique à l'échelle mondiale, permettant aux États Membres, aux observateurs, aux organisations intergouvernementales partenaires et aux parties prenantes non gouvernementales de discuter des questions migratoires pressantes afin de faire progresser les efforts visant à assurer une migration sûre, ordonnée et régulière, et de renforcer des systèmes de santé publique inclusifs pour les migrants, dans le but ultime d'encourager la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Les participants – hauts représentants des États, membres de la diaspora, experts universitaires, représentants du secteur privé, organisations internationales et organisations de la société civile – ont bénéficié de ce forum pour dresser le bilan des progrès accomplis en ce

qui concerne l'état des connaissances, l'élaboration des politiques et les pratiques effectives mises en place afin de répondre aux principaux défis de la migration dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et mettre en lumière des possibilités d'action commune et de mise en œuvre des cadres internationaux, régionaux et nationaux pertinents. Ils se sont également penchés sur les grands enjeux et défis liés à la migration et aux migrants dans le contexte du relèvement socioéconomique de la pandémie.

La session se composait de huit panels rassemblant 41 orateurs et modérateurs : décideurs et praticiens de haut niveau des pays d'origine, de transit et de destination, migrants et membres de la diaspora, et représentants de l'Union européenne, d'organismes des Nations Unies partenaires, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé. Ces panels avaient été constitués de manière à garantir une représentation équilibrée sous l'angle géographique, sectoriel et des genres.

Cette session reposait sur la prise de conscience des effets dévastateurs et durables de la pandémie de COVID-19, notamment pour les migrants et les schémas de mobilité, et des risques que fait peser la baisse de la mobilité humaine pour le développement durable et la réalisation du Programme 2030. Elle a montré que la réponse résidait dans l'adoption d'approches globales, inclusives et collaboratives aux échelons national, régional et mondial afin de progresser vers un développement et une paix durables. Au cours des deux jours de l'événement, les participants ont eu des échanges riches qui ont mis en évidence des possibilités de promouvoir des sociétés plus inclusives pour les migrants, mais aussi un relèvement résilient et durable à l'issue de la pandémie, avec tous les défis que cela occasionne. Ils ont aussi reconnu l'importance d'une action rapide pour aider les migrants à s'adapter aux effets de la pandémie, de façon à garantir des migrations sûres, ordonnées et régulières et à renforcer les systèmes de santé.

L'un des objectifs de la session était de rassembler des points de vue et des recommandations permettant d'orienter les principaux processus politiques mondiaux, fondés sur une connaissance fine de l'impact de la pandémie sur la mobilité humaine. Les débats ont donc notamment porté sur la voie à suivre pour le premier Forum d'examen des migrations internationales, prévu pour le mois de mai 2022, conformément à l'appel lancé par l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a invité l'IDM à « contribuer à chaque forum en fournissant des informations pertinentes

et des éléments concrets, en faisant part des meilleures pratiques et des approches novatrices ainsi qu'en formulant des recommandations relatives à la mise en œuvre du Pacte mondial [pour des migrations sûres, ordonnées et régulières]¹ ».

¹ Résolution 73/326 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la forme et l'organisation des forums d'examen des migrations internationales, paragraphe 12. Pour en savoir davantage sur cette résolution, voir la page https://migrationnetwork.un.org/sites/g/files/tmzbd1416/files/docs/a_res_73_326_e.pdf.

RÉSUMÉ DES DÉBATS

Au cours des deux journées de la session, les participants ont débattu de questions clés relatives à la situation de la mobilité mondiale dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de l'après pandémie, dans le cadre des huit panels suivants :

Panel 1 : Incidences de la COVID-19 sur la mobilité : éléments déclencheurs de la migration, réaction gouvernementale et avenir de la gestion des frontières après la pandémie

Panel 2 : Promouvoir les droits socioéconomiques et l'accès aux services pendant et après la pandémie de COVID-19

Panel 3 : Réponse aux crises en temps de COVID-19

Panel 4 : Rôle des migrants dans le relèvement post-COVID-19 et la réalisation des objectifs de développement durable

Panel 5 : S'attaquer aux difficultés rencontrées par les jeunes migrants pendant la pandémie et autonomiser la jeunesse pour faciliter un relèvement durable

Panel 6 : Tirer parti du potentiel des femmes migrantes en vue d'un relèvement socioéconomique durable

Panel 7 : Autonomiser les migrants et les communautés transnationales en tant qu'acteurs du développement : inclusion financière, rapatriements de fonds et autres aspects

Panel 8 : Voie à suivre dans la perspective du Forum d'examen des migrations internationales et prochaine session de l'IDM

La présente section présente brièvement les discussions des huit panels thématiques ainsi que des sessions d'ouverture et de clôture.

Session d'ouverture

La session a été ouverte par le Directeur général de l'OIM, qui a invité les participants à examiner les mesures nécessaires pour permettre aux migrants de contribuer pleinement à la reprise sociale et économique après la pandémie, et veiller à ce qu'ils soient moins vulnérables aux chocs mondiaux à l'avenir. La pandémie de COVID-19 menace de réduire à néant des années de progrès vers des services équitables et inclusifs à l'appui du développement durable, et a poussé des millions de personnes hors de l'éducation et du travail décent, pour sombrer dans la faim, la sous-alimentation et la pauvreté. Les répercussions en seront durables si des mesures ne sont pas prises pour s'assurer notamment que les systèmes sanitaires et alimentaires, les centres pour l'emploi, les services d'éducation et de formation professionnelle, et les services d'inclusion financière répondent aux besoins des migrants et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et leur donnent les bons outils pour continuer à être des acteurs clés du développement à long terme de leurs communautés.

Il est temps de changer d'approche pour gérer les défis mondiaux d'aujourd'hui, et de favoriser des réponses innovantes, multidimensionnelles et inclusives qui donnent la priorité à la prévention et à la préparation dans le relèvement à l'issue de la crise de la COVID-19. Les participants doivent profiter de l'IDM pour examiner les conséquences de la pandémie pour les migrants, ainsi que le rôle de ces derniers dans les mesures de riposte et de relèvement, notamment en formulant des recommandations d'action. Ils sont invités à échanger des points de vue et mettre en commun des exemples de bonnes pratiques, des enseignements tirés et des recommandations susceptibles d'éclairer la mise en œuvre des engagements pris au titre des cadres internationaux clés pertinents dans ces domaines.

Le Directeur général a été rejoint lors de la séance d'ouverture par Mme Anuradha Gupta, Directrice exécutive adjointe de Gavi, l'Alliance du vaccin, qui a prononcé un discours liminaire. Décrivant l'effet « multiplicateur de fragilités » de la COVID-19 pour les migrants et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, elle a rappelé qu'il n'est pas possible de se relever de la pandémie en excluant les migrants. Elle a mis en garde contre le coût élevé des tendances à l'exclusion et de l'accès inéquitable à la vaccination pour l'économie mondiale. Le partenariat de Gavi avec l'OIM vise à faire en sorte que personne ne soit laissé de côté en ce qui

concerne la vaccination, ainsi qu'à réaliser l'objectif commun de protéger partout la santé et le bien-être de chacun, notamment des personnes les plus vulnérables et marginalisées. La session de l'IDM donne une chance d'acquérir une connaissance approfondie des réalités sur le terrain et, partant, de promouvoir des moyens plus efficaces de soutenir les migrants et les personnes déplacées, et de leur permettre de vivre dans la dignité.

Panel 1 : Incidences de la COVID-19 sur la mobilité : éléments déclencheurs de la migration, réaction gouvernementale, et avenir de la gestion des frontières après la pandémie

L'apparition de nouveaux variants de la COVID-19 a entraîné des modifications continues des restrictions sur les déplacements et des procédures d'immigration. Tout au long de la pandémie, la gestion des frontières a mis en lumière certaines carences existantes des systèmes d'immigration nationaux, notamment leur manque de résilience. Ce panel a examiné les conséquences de la pandémie pour la mobilité humaine transfrontalière et l'importance de repenser les approches en matière de données sur la mobilité humaine, ainsi que la nécessité d'une coordination internationale des exigences et des mesures relatives aux voyages.

Ce panel était modéré par la Directrice générale adjointe chargée de la gestion et des réformes de l'OIM. En ouvrant le débat, elle a souligné que les pouvoirs publics avaient été partagés quant à la riposte face à la COVID-19 et qu'il n'existait pas d'approche unique pour relever les défis socioéconomiques posés par la pandémie. Elle a invité l'auditoire à se pencher sur ce qui manquait dans la réponse de la communauté internationale, sur les conséquences de la pandémie et sur ce qui pourrait être mieux fait la prochaine fois qu'une crise similaire se présenterait. Le panel s'est ouvert sur un exposé de Nuno Nunes, Coordonnateur mondial de la Matrice de suivi des déplacements, consacré aux approches en matière de données sur la mobilité et aux constatations du rapport de l'OIM et du Migration Policy Institute sur l'impact de la COVID-19 sur la mobilité dans le monde². Quatre personnes ont pris la parole. Sarah

² Voir Meghan Benton *et al.*, *COVID-19 and the State of Global Mobility in 2020* (Migration Policy Institute/OIM, Genève, 2021). Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/covid-19-and-state-global-mobility-2020>.

Lou Ysmael Arriola, Sous-secrétaire chargée des travailleurs migrants au ministère philippin des Affaires étrangères, a décrit les efforts de son pays pour faciliter le retour des travailleurs migrants par une politique se fondant sur les éléments centraux que sont les secours, le rapatriement, le relèvement et la réintégration. Jessica Bither, experte de haut niveau de la migration au sein de l'équipe chargée des questions mondiales à la Robert Bosch Stiftung GmbH, a présenté les travaux menés par des spécialistes de la stratégie et des praticiens sur les effets de la COVID-19 pour les migrations et la mobilité humaine, étudiant plusieurs scénarios possibles pour l'après-pandémie. Henrik Nielsen, Directeur-Général adjoint en charge des affaires horizontales et de la migration à la Direction générale de la migration et des affaires intérieures de la Commission européenne, a présenté le travail soutenu par la Commission visant à traiter les effets de la pandémie de COVID-19 sur la mobilité humaine et à répondre aux besoins des populations vulnérables, et en particulier les efforts des États Membres pour, par exemple, garantir l'accès des demandeurs d'asile à des permis de séjour temporaire et aux soins de santé ainsi que pour mener à bien des programmes de régularisation massive des migrants dépourvus de documents. Ninglan Wang, Chef de l'Unité de santé aux points d'entrée et aux frontières au sein du Département du renforcement de la préparation des pays de l'Organisation mondiale de la Santé, a évoqué la mise en œuvre des restrictions sur les déplacements liées à la pandémie et les mesures de santé publique, la nécessité de mesures fondées sur les risques et des éléments factuels, et l'importance du renforcement de la capacité des États Membres à recueillir et à diffuser des données.

Panel 2 : Promouvoir les droits socioéconomiques et l'accès aux services pendant et après la pandémie de COVID-19

Le deuxième panel portait sur les pratiques permettant de protéger les travailleurs migrants dans toutes les chaînes logistiques, le recrutement éthique et les moyens de renforcer la capacité d'action des pouvoirs publics locaux et régionaux, qui sont les premiers intervenants pour appliquer les politiques et assurer l'accès aux services. Les participants ont souligné que l'inclusion et l'équité étaient essentielles à la préparation, à la réponse et au relèvement de la pandémie de COVID-19. Ils ont donc mis l'accent sur la promotion de l'accès des migrants aux soins de santé, conformément

au droit à la santé et en accord avec les principes de couverture sanitaire universelle, en vue de la réalisation de l'ODD 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge). Ils ont mis en lumière le rôle joué par les professionnels de santé de la diaspora et les travailleurs migrants en tant que premiers intervenants, ainsi que sur la nécessité d'inclure les migrants dans les efforts de relèvement de la COVID-19.

Ce panel était modéré par la Directrice générale adjointe chargée des opérations de l'OIM qui, dans son allocution d'ouverture, a cité les conséquences tragiques de la pandémie de COVID-19 pour les sociétés. En dépit de la résilience dont ont fait preuve les communautés, celle-ci a accentué les inégalités et a déstabilisé les pays, les personnes et les communautés, les forçant à s'adapter. Selon elle, l'inclusion des migrants à la prestation de services n'est pas seulement la bonne solution, c'est aussi une solution intelligente. Cinq personnes ont pris la parole. Basem Al-Dahamsheh, Gouverneur et Directeur chargé de la nationalité, des affaires étrangères et de l'investissement au ministère jordanien de l'Intérieur³, a décrit les projets adoptés par le royaume, pays de destination, pour garantir l'accès des migrants aux services élémentaires et faire en sorte qu'ils bénéficient de la cohésion sociale. Bola Bardet, Fondatrice et Directrice générale de Susu, a mis en exergue la nécessité non seulement de reconnaître les atouts que représentent les migrants et les membres de la diaspora, tant pour les pays d'origine que ceux de destination, mais aussi de réagir face aux défis et aux besoins imposés par la pandémie. Jeremy Robbins, Directeur général de New American Economy, a fait part de son expérience de la mobilisation par les villes de leurs services existants pour intégrer les migrants au travail de relèvement à l'issue de la pandémie afin de ne laisser personne de côté. David Khoudour, Conseiller en matière de mobilité humaine au PNUD, et Cécile Riallant, Chef de l'Unité Migration et développement durable de l'OIM, ont présenté le partenariat post pandémie conclu entre les deux organisations pour aider les États à inclure les migrants et les communautés aux efforts de relèvement et de réintégration socioéconomique. Ils ont également présenté la solution créée conjointement par le PNUD et l'OIM pour promouvoir une cohésion sociale plus grande entre les communautés locales et les migrants/réfugiés.

³ L'intervenant a présenté une contribution écrite à ce panel.

Panel 3 : Réponse aux crises en temps de COVID-19

Le troisième panel portait sur l'action humanitaire pendant la pandémie de COVID-19 et l'impact sur la riposte à la crise. Les migrants ont été les grands oubliés des plans de préparation et de riposte à la COVID-19, en particulier dans les contextes de crise, marqués par des systèmes sociaux fragiles, voire inexistants. Dans les pays touchés par d'autres crises, la pandémie a accentué les difficultés liées à la fourniture de l'aide humanitaire et a aggravé la situation des populations déplacées, des migrants en situation vulnérables et des communautés d'accueil. Les participants ont souligné l'importance des mesures de riposte aux crises et des plans d'action humanitaire interorganisations, intégrant des enseignements tirés, et ont décrit les modifications apportées aux modalités de fourniture de l'aide humanitaire.

Le panel était modéré par Jeffrey Labovitz, Directeur du Département des situations d'urgence de l'OIM, qui a ouvert le débat en rappelant que les difficultés auxquelles sont confrontés les migrants et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays méritaient une attention particulière, et qu'il était temps d'étudier les solutions efficaces et les améliorations à apporter, en particulier dans les pays aux prises avec de nombreux problèmes autres que la COVID-19. Quatre personnes ont pris la parole. Mohammad Mohsin, Secrétaire du ministère bangladais de la Gestion des catastrophes et des Secours, a évoqué le plan d'intervention d'urgence mis sur pied par le Bangladesh pour soutenir les populations les plus vulnérables durant la pandémie. Ceyda Dumlupınar Gütay, Coordonnatrice de programme adjointe au Département des services de migration de la Société turque du Croissant-Rouge, a présenté les méthodes innovantes adoptées par son organisation pour ajuster la fourniture de l'aide humanitaire au cours de la pandémie. Diego Beltrand, Envoyé spécial du Directeur général de l'OIM pour la réponse régionale concernant le Venezuela, a quant à lui montré les conséquences de la COVID-19 pour les migrants et réfugiés vénézuéliens et l'adaptation de la réponse de l'OIM au contexte de la pandémie. Enfin, Christian Mulamba, Directeur de l'International Medical Corps pour la République centrafricaine, a fait part de son point de vue sur les mesures de préparation et de riposte prises par son organisation dans le cadre de la pandémie de COVID-19 en République centrafricaine, où les systèmes sociaux sont fragiles, voire inexistants.

Panel 4 : Rôle des migrants dans le relèvement post-COVID-19 et la réalisation des objectifs de développement durable

Les participants au quatrième panel se sont intéressés au rôle central des migrants et de la diaspora dans le relèvement post-COVID-19 et la réalisation des ODD, du point de vue de leur propre expérience et de l'incidence de la pandémie sur leur travail. Limiter les répercussions de la pandémie, protéger les migrants et leurs communautés et mettre à profit le potentiel qu'offre la migration pour se relever en mieux nécessitent de bien comprendre les effets de la pandémie sur la mobilité humaine et le développement. Les participants ont ainsi relevé que les acteurs aux niveaux local, national et régional jouaient un rôle particulièrement important pour traduire les engagements mondiaux en actions et faire face aux difficultés locales, ainsi qu'aux besoins et aux vulnérabilités des populations migrantes. Comme l'ont montré l'expérience directe et le point de vue des travailleurs migrants et des représentants de la diaspora, l'inclusion et la prestation de services sont des enjeux locaux, et c'est à cet échelon qu'il est possible de mieux comprendre les besoins et les possibilités entourant la migration.

Ce panel était modéré par Monica Goracci, Directrice du Département de la gestion des migrations de l'OIM. En introduction à la séance, elle a rappelé aux participants que les restrictions à la mobilité imposées partout dans le monde avaient eu des répercussions immédiates et potentiellement durables sur la réalisation de nombreux ODD. Trois personnes ont pris la parole. Amina Hersi Moghe, Fondatrice du projet Atiak Sugar en Ouganda, a déclaré que la pandémie avait aggravé le problème du chômage des jeunes, ces derniers quittant en majorité les campagnes pour travailler en ville, et a présenté le travail du projet pour lutter contre ce phénomène. Caroline Caporossi, Fondatrice de l'Association for the Integration of Women et du Youth Forum, a évoqué le travail mené par son association pour soutenir l'emploi des migrants pendant la pandémie. Enfin, Peter Kwok, Président et fondateur de la UK Federation of Chinese Professionals, a souligné les difficultés rencontrées par les diasporas pendant la pandémie et la nécessité de resserrer les liens au sein des communautés, mais aussi de renforcer la communication entre les associations de la diaspora.

Panel 5 : S'attaquer aux difficultés rencontrées par les jeunes migrants pendant la pandémie et autonomiser la jeunesse pour faciliter un relèvement durable

Le cinquième panel a mis l'accent sur trois grands domaines du travail actuellement mené dans le domaine de la jeunesse, à savoir le relèvement de la COVID-19, le développement de l'économie verte et numérique après la pandémie et l'amélioration des résultats en matière d'éducation, conformément aux recommandations du rapport *Notre programme commun*⁴, lancé par le Secrétaire général des Nations Unies en septembre 2021.

Ce panel était modéré par Wen Li, Directrice du Département de la coopération internationale et des partenariats de l'OIM, qui a rappelé, en ouverture, que les jeunes étaient des acteurs importants de la réponse et du relèvement de la pandémie, et que les organisations de la jeunesse travaillaient d'arrache-pied pour faire entendre leur voix. Elle a conclu son allocution liminaire en soulignant que les obstacles à la participation des jeunes à un relèvement durable devaient être supprimés. Trois personnes ont pris la parole. Rasika Jayasuriya, Spécialiste des politiques et des programmes au sein du service de l'UNICEF chargé des migrations et des déplacements mondiaux, a abordé les perturbations causées par la pandémie à l'éducation d'un milliard et demi d'enfants, et a présenté l'initiative « Réinventer l'éducation⁵ » de l'UNICEF, qui vise à permettre aux jeunes de participer au travail de relèvement en trouvant des solutions numériques de premier ordre et en proposant des possibilités d'apprentissage numérique partout dans le monde. Sagyntai uulu Arstanbek, Coordonnateur du projet « Training Centres at Mountain Pastures » au Kirghizistan, a souligné qu'il était crucial d'impliquer les enfants et les jeunes dans le relèvement de la COVID-19, mais aussi de réunir les conditions permettant l'accès des groupes vulnérables de la population à l'éducation au même titre que les autres. Enfin, Minh

⁴ Pour en savoir plus, voir Nations Unies, *Notre programme commun – Rapport du Secrétaire général* (New York, 2021). Disponible à l'adresse www.un-ilibrary.org/content/books/9789210010139.

⁵ Dans le cadre de cette initiative, l'UNICEF États-Unis et le Center for Global Education de la Brookings Institution ont réuni des experts de l'UNICEF dans les domaines de l'éducation et de la connectivité à la fin de novembre 2021. Voir la page www.unicefusa.org/stories/ pour en savoir davantage.

Nguyen, Responsable Asie-Pacifique de la Migration Youth and Children Platform, a présenté le travail mené par son organisation pour faciliter un relèvement durable, renforcer la résilience et répondre aux besoins des jeunes migrants.

Panel 6 : Tirer parti du potentiel des femmes migrantes en vue d'un relèvement socioéconomique durable

Le sixième panel s'est penché sur la contribution fondamentale des femmes migrantes au développement socioéconomique, en soulignant certains des obstacles qu'elles rencontrent pour renforcer leur propre développement et leur contribution. Conscients du fait que les femmes ont moins accès à la protection sociale et sont davantage exposées à la violence sexiste et sexuelle, à l'exploitation par le travail et à la double peine du travail informel, les participants ont échangé des points de vue et des pratiques exemplaires afin de donner aux migrantes les moyens de faire avancer le développement durable et le relèvement de la pandémie de COVID-19.

Ce panel était modéré par Laurent de Boeck, Chef de mission de l'OIM en Égypte. Trois personnes ont pris la parole. Diana Echeverria, Directrice chargée de la mobilité humaine et des migrants à El Salvador, a présenté les programmes mis en place pour aider les Salvadoriennes migrantes de retour pendant la crise de la COVID-19 et leur permettre de jouer un rôle dans le relèvement socioéconomique à l'issue de la pandémie. Fridah Ntarangwi, Fondatrice et Directrice générale de Zidicircle au Kenya, a exposé le travail mené par son organisation pour favoriser l'inclusion sociale des migrants et des membres de la diaspora, ainsi que pour stimuler leur potentiel économique inexploité par l'entrepreneuriat. Enfin, Dina Nuryati, Coordinatrice de la recherche et des relations internationales au sein du syndicat indonésien de travailleurs migrants SBMI, a décrit les nombreux obstacles auxquels sont confrontées les travailleuses migrantes du fait de la pandémie, et a présenté le travail mené par SBMI pour faire en sorte que ces femmes puissent faire valoir leurs droits quel que soit leur statut ou leur domaine de travail, dans les pays d'origine comme les pays de destination.

Panel 7 : Autonomiser les migrants et les communautés transnationales en tant qu'acteurs du développement : inclusion financière, rapatriements de fonds et autres aspects

Le septième panel a réuni des dirigeants et des spécialistes du monde entier autour de la contribution des migrants au développement, en particulier les rapatriements de fonds, et a mis de nouveau en exergue l'importance du soutien aux migrants et aux diasporas, véritables partenaires du développement, par l'inclusion financière, l'amélioration des infrastructures des marchés financiers pour contribuer à réduire le coût des rapatriements de fonds, la numérisation, l'amélioration de la qualité des données sur les migrants en vue de définir les réponses stratégiques, et l'élargissement des politiques et cadres réglementaires de mobilisation de la diaspora. En tenant compte des enseignements tirés en matière de mobilisation des communautés transnationales pendant la pandémie, le panel a aussi permis de faire le point sur les progrès accomplis depuis la Conférence ministérielle sur la diaspora⁶ organisée en 2013, et a ouvert la voie à des initiatives et des efforts de coordination dans la perspective de 2022 et du Forum d'examen des migrations internationales.

Le panel était modéré par Marina Manke, Chef de la Division Mobilité de la main-d'œuvre et développement humain de l'OIM. Elle a expliqué que l'Organisation souscrivait à la vision globale des contributions des migrants définie à l'objectif 19 du Pacte mondial sur les migrations, qui va au-delà des rapatriements et des transferts de fonds. Elle a souligné la nécessité de débattre du rôle joué par les pouvoirs publics pour faire des migrants de réels acteurs et partenaires du développement. Quatre personnes ont pris la parole. Veronica Studsgaard, Fondatrice et Directrice générale de l'International Association of Money Transfer Networks, a présenté les enseignements tirés, pendant la riposte à la COVID-19, dans le domaine des rapatriements de fonds et de l'inclusion financière des migrants et des communautés de la diaspora. Leon Isaacs, Fondateur et Directeur général de DMA Global, a pour sa part présenté le point de vue des partenaires du développement sur la nécessité d'institutionnaliser les pratiques de mesure et de collecte de données à l'appui de l'élaboration des politiques, mais aussi d'inciter les migrants et les diasporas à continuer

⁶ Organisée par l'OIM dans le cadre de l'IDM. Voir la page www.iom.int/fr/conference-ministerielle-sur-la-diaspora pour en savoir davantage.

à investir et, partant, de promouvoir des solutions aux défis mondiaux. Gerardo Pérez, Directeur chargé de la diaspora et du développement en El Salvador, a présenté les mesures prises par son Gouvernement pour soutenir et promouvoir l'inclusion des migrants dans les efforts de riposte et de relèvement à la COVID-19, ainsi que leur contribution à ces efforts. Enfin, Abdifatah Diriye Ahmed, Directeur de l'Institut national somalien de la santé, a souligné l'importance de la diaspora somalienne pour le programme de développement du pays, et en particulier pour le renforcement des systèmes et services de santé. Il a ensuite décrit les efforts menés par les pouvoirs publics pour autonomiser les migrants et les communautés de la diaspora, notamment en les dotant des compétences techniques nécessaires pour soutenir leur contribution au développement.

Panel 8 : Voie à suivre dans la perspective du Forum d'examen des migrations internationales et prochaine session de l'IDM

Les États Membres ayant souhaité que l'IDM contribue au premier Forum d'examen des migrations internationales, le huitième et dernier panel leur a offert l'occasion d'examiner les efforts faits pour mettre en œuvre le Pacte mondial sur les migrations ainsi que la contribution de la première session de l'IDM en 2022.

Ce panel était modéré par le Directeur général de l'OIM, et trois personnes ont pris la parole. Sanjay Bhattacharyya, Vice-ministre chargé des affaires consulaires, des passeports, des visas et des ressortissants à l'étranger au ministère indien des Affaires étrangères, a souligné l'importance de la coopération bilatérale et multilatérale sur les dossiers de migration, et a présenté les activités menées par l'Inde afin de mettre en œuvre le Pacte mondial. Christine O'Dwyer, adjointe au Chef de la division Migration et sécurité humaine (GLOBAL.GI.4) du Service européen pour l'action extérieure de l'Union européenne, a rappelé la nécessité d'approches régionales et multilatérales solides, associant l'ensemble de la société et l'ensemble des pouvoirs publics, pour relever les défis d'envergure internationale. Engin, José Luis Pardo Cuerdo, Ambassadeur et Envoyé spécial pour les questions migratoires de l'Espagne, a présenté le point de vue de son pays pour la mise en œuvre du Pacte mondial et les préparatifs du Forum d'examen des migrations internationales.

Séance de clôture

La seconde session de l'IDM 2021 s'est achevée par des remarques du Directeur général de l'OIM, qui a félicité les participants pour avoir recensé les effets de la pandémie sur les systèmes de gestion des migrations et avoir trouvé des moyens d'apporter ensemble une réponse efficace à des événements du même type à l'avenir. La riposte à la pandémie nécessite des mesures collectives, innovantes, inclusives et intégrées aux échelons local, national et régional, pour que le relèvement et ses modalités n'aggravent pas les inégalités et les atteintes aux droits de l'homme. La session a permis de jeter les bases de la prochaine session de l'IDM, qui aura lieu en février 2022, et du premier Forum d'examen des migrations internationales.

PRINCIPAUX MESSAGES DE LA SECONDE SESSION DE L'IDM 2021

Ces deux jours de débats ont fait émerger six grands messages, autour desquels s'articule le présent rapport.

- 1) De nouvelles approches de la gestion des frontières et de la mobilité humaine sont nécessaires.** La pandémie de COVID-19 a mis en lumière l'importance de migrations bien gérées pour des sociétés prospères et en bonne santé, mais aussi les effets négatifs d'une mobilité humaine réduite sur le développement durable.
- 2) Le travail de relèvement de la pandémie doit garantir l'inclusion et l'accès aux services socioéconomiques.** Aux côtés des acteurs gouvernementaux régionaux, nationaux et locaux, il est essentiel de veiller à ce que les communautés et les individus soient inclus et puissent participer aux efforts visant à relever les défis complexes liés à la migration et à la reprise après la COVID-19, ainsi qu'à accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- 3) Les situations de pandémie nécessitent des mesures innovantes et efficaces de réponse aux crises.** Durant la session de l'IDM, des discussions consacrées aux effets de la pandémie sur les mesures de réponse aux crises et la planification humanitaire interinstitutions ont permis de faire connaître des pratiques couronnées de succès et des enseignements tirés.
- 4) Les migrants doivent avoir les moyens d'élaborer des réponses créatives en vue du relèvement de la COVID-19 et d'accélérer la mise en oeuvre du Programme de**

développement durable à l'horizon 2030. Il est essentiel de mettre à profit les capacités et les contributions des migrants, des jeunes et des femmes en tant qu'acteurs du changement, afin de garantir le succès des efforts collectifs déployés dans le cadre d'une approche qui non seulement associe l'ensemble de la société, mais est aussi inclusive, fondée sur les droits et soucieuse des questions de genre.

- 5) **Une approche plus globale du rôle des communautés transnationales et des rapatriements de fonds est nécessaire.** Il est désormais essentiel de mener un débat prospectif, axé sur la pratique, sur les rapatriements de fonds des migrants, leur inclusion financière et la mobilisation plus large de la diaspora ; ce débat doit mettre en lumière le rôle important de la migration pour la réalisation du Programme 2030.
- 6) **Dans la perspective du premier Forum d'examen des migrations internationales, l'IDM jouera un rôle de premier plan dans la promotion de l'utilisation d'éléments factuels et de pratiques exemplaires pour la mise en œuvre du Pacte mondial.** Le dialogue et les partenariats régionaux sont essentiels à la mise en œuvre des cadres mondiaux et à la mise au point d'instruments régionaux plus adaptés à la situation de chaque région. À cet égard, l'OIM aide ses États Membres à se préparer au premier Forum d'examen des relations internationales, en mettant sur pied des consultations, des rapports nationaux et plusieurs processus de coopération régionaux et interrégionaux. La session de l'IDM prévue pour le printemps 2022 permettra d'approfondir les débats sur la préparation du Forum.

PRINCIPAUX MESSAGES EXPRIMÉS PAR LES PARTICIPANTS

1. De nouvelles approches de la gestion des frontières et de la mobilité humaine sont nécessaires

Aperçu

Comme l'ont souligné de nombreux participants au cours des débats, la gestion des frontières et la gestion de la mobilité humaine pendant la pandémie ont mis en exergue les lacunes existantes des systèmes nationaux de migration, et notamment leur manque de résistance aux chocs tels que ceux de la pandémie de COVID-19. Même avant la crise, les conditions de vie et de travail étaient précaires, des travailleurs essentiels étaient dépourvus de documents, des demandeurs d'asile entreprenaient des voyages périlleux et des migrants se trouvaient bloqués en situation de détresse. La pandémie et les restrictions sur les déplacements et la mobilité qu'elle a entraînées ont aggravé les vulnérabilités existantes des migrants, et en ont créé de nouvelles. Sur le long terme, il est probable que les perturbations de la mobilité internationale aient une incidence sur la gestion des migrations, marquant un tournant dans la gestion de la santé, de l'immigration et des frontières.

Discussions

Les participants ont estimé que, alors que les pays du monde entier restaient aux prises avec les effets à long terme de la crise sanitaire tout en planifiant des mesures de relèvement, le temps était venu de donner suite aux discussions menées lors de la session de 2020 de l'IDM sur la crise de la COVID-19 et ses conséquences sur la mobilité humaine⁷.

La pandémie a mis en lumière l'importance de migrations bien gérées pour des sociétés prospères et en bonne santé, mais aussi les effets négatifs d'une mobilité humaine réduite sur le développement durable. Lorsque les États ont pris les premières mesures destinées à endiguer la propagation du virus, des fermetures de frontières aux confinements locaux, les effets de ces mesures sur les populations mobiles, notamment les travailleurs migrants, les étudiants internationaux, les marins et les personnes déplacées dans leur propre pays étaient très mal connus.

Dans le monde hyperconnecté actuel, marqué par une mobilité humaine intense, les fermetures de frontières ont eu des répercussions sur tous les secteurs de l'économie et de la société. La pandémie et les restrictions sur les déplacements et la mobilité qu'elle a entraînées ont aggravé les vulnérabilités existantes des migrants, et en ont créé de nouvelles. Les participants ont présenté des exemples de mesures prises à l'échelle nationale pour venir en aide aux migrants et les protéger durant la pandémie. Plusieurs pays ont présenté les mesures qu'ils avaient prises pour faciliter le retour des travailleurs migrants, et le rôle vital de leurs missions consulaires à l'étranger. Ainsi, Sarah Lou Ysmael Arriola a décrit les efforts menés par le Gouvernement philippin pour faciliter le retour des travailleurs migrants dans le cadre d'une réponse fondée sur l'aide, le rapatriement, le relèvement et la réintégration. La persistance d'inégalités profondes, dans de nombreux pays, dans le domaine de l'accès à la santé et aux vaccins est une source de préoccupation majeure. Il est important de mettre sur pied une approche commune et d'encourager la coopération et l'assistance entre les pays d'origine et de destination.

⁷ OIM, *Crise de la COVID-19 : Repenser la contribution des migrants et de la mobilité humaine à la réalisation des objectifs de développement durable*, Dialogue international sur la migration no 30 (Genève, 2021). Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/dialogue-international-sur-la-migration-no-30-crise-de-la-covid-19-repenser-la-contribution>.

En parallèle, afin d'encourager des politiques et des mesures efficaces, il faut intensifier les efforts de renforcement des connaissances concernant les causes profondes de la migration et les pratiques efficaces de relèvement et de renforcement de la résilience à l'issue de la pandémie. Comme l'a fait remarquer Ninglan Wang, de l'OMS, la collaboration aux échelons mondial et local doit être intensifiée, afin que tout le monde soit sur la même longueur d'onde, que la situation soit claire pour le grand public et que les données scientifiques issues des épidémies précédentes puissent être utilisées de façon cohérente dans la préparation aux pandémies à venir. Cela suppose d'améliorer les capacités de collecte de données et de cartographier les risques et les vulnérabilités à l'échelle locale. Il est essentiel d'obtenir les données nécessaires pour évaluer les risques et élaborer des mesures de santé publique.

À cet égard, les participants ont fait observer que les mesures spéciales devaient être fondées sur des éléments factuels et sur les risques. Le partage de données est décisif dans les situations de crise et a encore gagné en importance pendant la pandémie de COVID-19. Comme l'a expliqué Ceyda Dumlupinar Güntay, de la Société turque du Croissant-Rouge, il est impératif, pour comprendre la situation sur le terrain, d'investir dans le numérique, mais aussi dans la confidentialité et la sécurité des données. Plusieurs délégués ont rappelé que les difficultés qu'impose la pandémie à la mobilité humaine et au développement socioéconomique pourraient être gérées plus efficacement par la coopération entre tous les acteurs concernés, y compris les migrants et la diaspora.

Pour Jessica Bither, de la Robert Bosch Stiftung GmbH, les approches concernant les données sur la mobilité humaine doivent être réexaminées à l'aune des effets de la pandémie. En effet, des recherches supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre ces effets et leur rôle dans la formation des mouvements de population, ainsi que pour éclairer les politiques et les mesures visant à répondre aux défis complexes auxquels sont confrontées les communautés les plus vulnérables. La capacité des pouvoirs publics à collecter et à partager des données doit être développée en conséquence. L'OIM et ses organisations partenaires sont prêtes à appuyer ce travail et, pour cela, ont mis au point des outils tels que le Centre mondial d'analyse des données sur la migration⁸ et la Matrice

⁸ Le Centre soutient l'élaboration de politiques, de programmes et de supports de communication fondés sur des données factuelles en publiant des données améliorées sur les migrations internationales (voir <https://gmdac.iom.int>).

de suivi des déplacements⁹. De plus, le travail de prospective stratégique intégrant la planification de scénarios doit inclure toutes les éventualités possibles. La collecte de données suscite de nombreuses questions : la numérisation appliquée à la mobilité humaine permettra-t-elle d'ouvrir de nouvelles possibilités de mobilité ou amènera-t-elle un renforcement de la surveillance des personnes? Est-il temps de repenser le privilège de la mobilité et de ceux qui y ont accès? Quel rôle la communauté internationale joue-t-elle dans la conception du nouveau système au fur et à mesure de son apparition? Il reste donc essentiel de conserver des règles générales sur la protection et la confidentialité des données, et de veiller au bon partage de celles-ci entre les partenaires de l'action humanitaire.

Basem Al-Dahamsheh a déclaré que la Jordanie avait pleinement conscience de l'importance des données ainsi que de la nécessité de formuler des politiques fondées sur des données factuelles pour optimiser la gouvernance des migrations. Le pays travaille actuellement à la création d'une base de données unifiée des migrants et des réfugiés pour garantir la mise en œuvre de telles politiques, mais aussi l'identification des personnes les plus vulnérables. Comme l'ont relevé de nombreux participants tout au long de la session, et notamment Nuno Nunes, de l'OIM, il est impossible, sans données, de publier des normes comprises par toutes les parties prenantes. La mise en œuvre intégrée de cadres politiques mondiaux sur la mobilité humaine et ses moteurs sera essentielle au sortir de la pandémie, ce qui explique la nécessité d'une coordination internationale en matière d'exigences et de mesures relatives aux voyages. Cela nécessitera des approches plurisectorielles, intégrant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société, assorties d'une coopération interinstitutionnelle et d'une véritable coordination entre les pays et les secteurs, ainsi que les autorités nationales et locales.

Dans l'assistance, des représentants du Bangladesh, de la Chine, de la Colombie, de la Libye, du Mexique, du Niger, du Qatar et de la République bolivarienne du Venezuela ont convenu qu'il était nécessaire d'assurer une coordination internationale sur les exigences et mesures liées aux déplacements afin de créer des voies pour une mobilité humaine plus sûre. L'acceptation mutuelle des certificats sanitaires COVID-19 est dès lors indispensable pour éviter d'aggraver la fracture de la mobilité à

⁹ La Matrice de suivi des déplacements permet de recueillir et d'analyser des données afin de diffuser des informations essentielles et diversifiées sur la mobilité, les vulnérabilités et les besoins des populations mobiles et déplacées (voir <https://dtm.iom.int/>).

l'échelle mondiale. Comme l'a souligné la délégation libyenne, il est grand temps que la communauté internationale fasse la preuve de sa volonté politique, appuyée par des mesures raisonnables, d'alléger les souffrances d'êtres innocents. L'article 1 de la Constitution de l'OIM appelle de ses vœux la protection des migrants, et des mesures collectives doivent être prises pour éviter toute aggravation de la situation humanitaire provoquée par la pandémie. Le représentant de la Chine a rappelé que le partage d'informations et la coopération à des fins de fourniture d'aide et de matériel médicaux avaient joué un rôle fondamental dans la riposte mondiale à la COVID-19. Nuno Nunes a conclu en disant que pour relever ces défis, il fallait investir davantage dans la préparation, s'appuyer sur des données scientifiques, sensibiliser le public et faire preuve de détermination politique.

Recommandations

- Les données doivent être recueillies de façon plus systématique, et doivent être ventilées par statut migratoire afin de permettre une meilleure compréhension des besoins de protection et des difficultés des migrants dans le contexte de la COVID-19, ainsi que de permettre un soutien efficace à toutes les populations de migrants. Le renforcement de la base de données factuelles sur les effets de la pandémie sur la mobilité et les populations migrantes reste une priorité pour trouver des réponses efficaces.
- Il convient d'adopter une démarche intégrée, qui tienne compte d'une manière globale de la mobilité internationale et de la réglementation sanitaire internationale. Cela nécessite des approches plurisectorielles, intégrant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société, assorties d'une véritable coordination entre les pays et les secteurs, ainsi que les autorités et organisations nationales et locales.
- Les mesures de réponse et de relèvement ne doivent pas aggraver les discriminations, la stigmatisation ou les inégalités, ni porter atteinte aux droits de l'homme.
- Il faut renforcer la coopération pour empêcher la propagation de la COVID-19 entre les pays et améliorer la gouvernance des migrations à l'échelle mondiale. L'un des éléments clés de la reprise

de la mobilité humaine transfrontalière est l'utilisation de certificats de santé numériques, et leurs implications pour les migrants doivent être évaluées.

- Afin d'orienter les futurs cadres stratégiques nationaux et mondiaux, il faut recueillir et analyser des données exhaustives sur les conséquences pour les migrants des restrictions de déplacement imposées par la pandémie de COVID-19.

2. Le travail de relèvement de la pandémie doit garantir l'inclusion et l'accès aux services socioéconomiques

Aperçu

Les participants ont noté que la pandémie de COVID-19 risquait de réduire à néant des années de progrès vers des services équitables et inclusifs à l'appui du bien-être des migrants et, plus largement, du développement durable. Elle a poussé des millions de personnes, et en particulier des migrants et des membres des groupes défavorisés, hors de l'éducation et du travail décent, pour sombrer dans la faim, la sous-alimentation et la pauvreté. Il est impératif de garantir l'intégration de ces personnes et communautés, notamment les migrants et les diasporas, aux efforts déployés par les pouvoirs publics aux échelons national, régional et mondial pour relever les défis complexes liés à la COVID-19 et assurer un relèvement équitable pour tous. Il faut mettre l'accent sur l'amélioration de l'accès des migrants aux services socioéconomiques de façon à accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Discussions

Dans le monde, les pays ont imposé plus de 110 000 restrictions aux déplacements et autres mesures nationales liées à la COVID-19 en 2020. Les Nations Unies ont estimé que près de 100 millions de personnes allaient tomber dans la pauvreté, le premier recul de cette ampleur en plus de 20 ans. La session a notamment examiné en quoi la pandémie de COVID-19 avait exacerbé les vulnérabilités et inégalités existantes, ainsi que les difficultés des migrants et des personnes déplacées dans leur propre pays. Beaucoup de participants ont souligné que les efforts de relèvement post-pandémie offraient une occasion unique de bâtir des sociétés plus résilientes, plus durables et plus inclusives. Au cours du

deuxième panel, de nombreux participants ont souligné que les travailleurs migrants avaient largement contribué aux réponses à la pandémie en permettant à des secteurs essentiels de l'économie, tels que la santé, l'alimentation, les services, l'entretien et l'aide à domicile, de continuer à fonctionner. Grâce à leurs compétences, leurs connaissances et leurs ressources, les migrants ont apporté, et peuvent continuer à le faire, une contribution importante aux efforts de relèvement, tant dans les pays de destination que dans les pays d'origine. Comme l'ont déclaré de nombreux participants, il est fondamental de remédier aux obstacles et aux difficultés auxquels se heurtent les migrants, afin de garantir un relèvement équitable et inclusif après la COVID-19 et d'empêcher les effets de l'épidémie de saper les progrès accomplis sur la voie des ODD. Dans le même temps, les migrants, et en particulier les migrants en situation irrégulière, ont plus de mal à accéder aux mêmes services que le reste de la population. La pandémie a notamment mis en exergue les vulnérabilités particulières des migrants face aux répercussions sur la santé, mais aussi le rôle essentiel joué par ces mêmes migrants dans les soins de santé et les services fournis à des populations vieillissantes. Par exemple, il est arrivé que les migrants aient des difficultés à accéder aux services de santé, soient négligés par la promotion de la santé ou la médecine du travail, ou encore n'aient pas accès aux financements de la santé, à des médicaments essentiels ou à certains services.

De nombreux participants, dont Jeremy Robbins, de l'organisation New American Economy, ont relevé que la pandémie de COVID-19 avait affecté de manière disproportionnée les migrants, en particulier ceux qui étaient en situation irrégulière et dont les réseaux d'aide sociale et les filets de sécurité étaient limités dans les pays de destination. Les migrants et leur famille ont été particulièrement touchés par la perte de revenu et d'emploi, car de nombreux secteurs de l'économie employant beaucoup de travailleurs migrants, tels que l'hôtellerie et la restauration, ont pâti des mesures de confinement imposées à cause de la COVID-19. Nombre d'entre eux n'ont pas été en mesure de retourner dans leur pays en raison de la fermeture des frontières, tandis que d'autres n'ont pas pu accéder à des emplois à l'étranger. La New American Economy, un organisme de recherche et de plaidoyer dépassant les clivages politiques, a réalisé un sondage¹⁰ visant à estimer les disparités de traitement et à contribuer à bâtir un meilleur relèvement. Parmi les points positifs, les villes et les

¹⁰ La méthodologie et les résultats de ce sondage sont disponibles sur le site Web de la New American Economy, disponible à l'adresse www.newamericaneconomy.org.

partenaires locaux sont passés à l'action, et les immigrants connaissent des organisations susceptibles de leur venir en aide. La plupart des villes dans cette situation ont conclu des partenariats officiels avec des dirigeants de groupes de migrants pour recueillir des remarques. Certaines ont mis l'accent sur la fourniture de soins médicaux, tandis que d'autres ont mis sur pied des plans de résilience pour consigner les immigrants laissés de côté par les plans nationaux. D'autres villes encore ont fourni une aide financière directe en espèces à tous les résidents en situation difficile pendant la pandémie, y compris aux migrants dépourvus de documents.

Dans le même ordre d'idées, Cécile Riallant a mis en lumière les moyens par lesquels l'OIM et le PNUD mettent en œuvre des programmes communs et exploitent les synergies sur le terrain pour renforcer la collaboration et les partenariats entre les pouvoirs publics, la société civile, les associations de migrants et de membres de la diaspora et les organisations spécialisées des Nations Unies pour favoriser un relèvement socioéconomique inclusif. Au Népal par exemple, l'OIM et le PNUD aident les autorités locales et régionales à encourager la réintégration durable des migrants de retour, relevant tous les défis d'une pandémie mondiale et de problèmes économiques, de faibles capacités et de ressources limitées en assurant la fourniture de services inclusifs, une protection et des possibilités d'emploi décent.

La pandémie de COVID-19 a entraîné des actes de discrimination, de xénophobie et de racisme. Les migrants ont également souvent été stigmatisés, souvent sur la base de stéréotypes ethniques ou culturels antérieurs à la crise, en raison d'une perception négative de leur pays d'origine ou de l'idée fausse qu'ils étaient plus susceptibles de transmettre la maladie à d'autres. Cette situation a aggravé les inégalités existantes, les migrants se retrouvant exclus des services sociaux de base ouverts au grand public, ou hésitant à y accéder. Dans le même temps, la numérisation des services et les tensions intracommunautaires ont accentué le risque d'exclusion sociale. L'un des objectifs de l'IDM était de mettre en lumière des solutions positives, notamment les contributions de la migration et des migrants au relèvement à l'issue de la pandémie. Les déclarations prononcées au cours de la session ont bien montré que de nombreux organismes, publics comme privés, encourageaient déjà une démarche intégrée favorisant un discours positif sur la migration. Bola Bardet, par exemple, a fait personnellement l'expérience des difficultés d'accès aux soins de santé au Bénin, son pays natal, et s'est rendu compte que ni les rapatriements de fonds ni d'autres aides financières du même type ne

suffisaient à financer la santé de ses parents restés au pays. Pour remédier à cette situation, elle a créé Susu¹¹, une jeune entreprise mettant les services de santé à la portée des membres de la diaspora africaine qui cherchent à offrir des soins de qualité optimale à leur famille dans leur pays d'origine. S'appuyant sur un réseau en pleine croissance d'alliances et de partenariats, Susu organise des soins préventifs, fournit une couverture médicale dans le pays et à l'étranger, et apporte une assistance. Ses membres, issus de la diaspora et abonnés pour une durée d'un an, fournissent une couverture à des bénéficiaires désignés dans les pays d'origine, ce qui donne à ces derniers un accès à des services de santé de qualité et à un suivi personnalisé. Actuellement présente en Côte d'Ivoire, Susu est en cours d'implantation au Bénin, au Sénégal, au Cameroun et dans d'autres pays. Les participants ont souligné que la prise en compte des besoins comme des contributions des migrants était essentielle à une reprise économique inclusive, et ont pris acte de la grande solidarité dont ceux-ci ont fait preuve à l'égard des populations de leur pays d'origine, notamment en finançant l'envoi d'oxygène dans ces pays. Réaffirmant que les migrants doivent être inclus non seulement grâce à leurs contributions, mais aussi en qualité de sujets de droits fondamentaux, ils ont déclaré que, lorsque les migrants sont protégés et ont les moyens d'agir, ils peuvent être des vecteurs de changement positif pour eux-mêmes et pour la société au sens large.

La crise de la COVID-19 a rendu les inégalités de longue date plus visibles et touché de manière disproportionnée les personnes en situation de vulnérabilité. La solution est claire : l'égalité d'accès aux services pour tous, indépendamment du statut migratoire, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'âge ou de tout autre facteur. Si les migrants, en particulier ceux qui se trouvent en situation irrégulière, connaissent des vulnérabilités particulières en raison de réseaux sociaux et de filets de sécurité limités, et sont victimes de discrimination ou d'une inégalité d'accès aux services essentiels, il est important de garder à l'esprit qu'ils sont des contributeurs majeurs à l'économie et à la diversité culturelle, tant dans les pays d'origine que de destination.

Basem Al-Dahamsheh a ainsi expliqué que la Jordanie, pays de destination pour des millions de migrants et de réfugiés, a adapté sa réponse à la pandémie. Par exemple, lorsque la première vague est arrivée, des équipes d'enquête épidémiologique ont étudié tous les résidents du pays, quels que soient leur nationalité ou leur statut juridique. Toutes les

¹¹ Pour en savoir davantage sur Susu, voir la page www.susu.fr/qui-sommes-nous.

personnes infectées ont été admises dans les hôpitaux publics et soignées gratuitement. Le Gouvernement jordanien a également adopté plusieurs résolutions permettant aux migrants, et notamment aux travailleurs migrants, de régulariser leur situation, grâce à des mesures d'amnistie supprimant les amendes pour dépassement de la durée de séjour autorisée et les frais cumulés de permis de travail. Le plan national de vaccination contre la COVID-19 prévoyait la gratuité des vaccins pour tous, y compris les migrants et les réfugiés.

Tout au long des deux journées de la session, les participants ont donné de nombreux exemples du rôle positif que les migrants continuaient de jouer à l'appui des économies locales, par les services essentiels fournis lors de la pandémie de COVID-19. L'expérience directe et le point de vue des travailleurs migrants et des membres de la diaspora, tels que Fridah Ntarangwi (Zidicircle), ont montré que l'inclusion et la prestation de services sont des enjeux locaux. C'est aussi à cet échelon qu'il est possible de mieux comprendre les besoins et les possibilités entourant la migration, afin notamment d'orienter les politiques et la planification au niveau national. Lorsqu'elles sont bien gérées localement, les migrations peuvent participer d'une stratégie de développement pour les personnes, leur permettant d'améliorer leur vie et de répondre à leurs aspirations, ce qui, *in fine*, accélère la réalisation des objectifs de développement durable grâce à une bonne gouvernance des migrations. Ainsi, le projet Atiak Sugar, en Ouganda, constitue un moteur de développement à l'appui de la subsistance des personnes vulnérables, et en particulier des femmes. Les communautés locales sont propriétaires des terres et récoltent la canne à sucre. Le projet Atiak Sugar, quant à lui, fournit les semences, supervise les semilles, achète la canne à sucre aux cultivateurs et la transforme. À pleine capacité, son usine pourra faire vivre 14 000 agriculteurs et ouvriers¹². La fondatrice du projet, Amina Hersi Moghe, a souligné l'importance de l'autonomisation des communautés locales et la capacité des membres de la diaspora à s'adapter à leur lieu de vie et à prendre les bonnes décisions; ces derniers ont simplement besoin de compétences et de conseils. Elle a en outre affirmé, en écho à d'autres représentants des migrants et de la diaspora, que lorsqu'ils bénéficient d'une égalité des chances, des droits et d'accès aux services, les migrants peuvent stimuler l'innovation et améliorer les services existants, notamment dans les domaines des soins de santé, de l'éducation et des infrastructures.

¹² Pour en savoir davantage sur l'usine, voir le site <https://atiaksugar.com/>.

De même, Peter Kwok a fait part du travail de la UK Federation of Chinese Professionals pour faire en sorte que la diaspora chinoise au Royaume-Uni se sente incluse à la réponse aux défis de la pandémie. Afin de soutenir et d'autonomiser les membres de la diaspora pendant la crise, la fédération a renforcé leur confiance, leur résilience et leur sens de l'entraide. Pendant les confinements, les jeunes membres de la diaspora ont eu du mal à trouver des emplois décents, car ils ne pouvaient pas se déplacer sur le territoire britannique ou se rendre en Chine pour passer des entretiens d'embauche. Un salon de l'emploi en Chine et au Royaume-Uni a donc été organisé en ligne. Dans cette situation, le renforcement du sentiment communautaire et de la communication (par exemple la publication d'une déclaration commune signée par plus de 100 associations de la diaspora) avec d'autres associations de la diaspora (non chinoise) a apporté un soutien efficace aux communautés de la diaspora affectées par la crise de la COVID-19.

Comme l'ont souligné de nombreux participants, l'action précoce et la préparation sont essentielles pour que les pays et les communautés deviennent plus résilients et qu'ils soient moins exposés aux effets de la pandémie de COVID-19. Il est donc important de lutter contre ses répercussions socioéconomiques sur les migrants et les communautés, ainsi que de renforcer le soutien national et régional apporté aux migrants et aux membres de la diaspora.

En octobre 2020, les responsables de l'OIM et du PNUD ont défini conjointement les priorités du renforcement du partenariat entre les deux organisations aux échelons national, régional et mondial. La première étape de la concrétisation de cet engagement a été le lancement d'une initiative commune de financement d'amorçage en décembre 2020, à l'issue d'un appel à projets, afin de soutenir les bureaux de pays de l'OIM luttant contre les répercussions socioéconomiques de la COVID-19 pour les migrants et les communautés de neuf pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine (Bangladesh, Bélarus, El Salvador, Guinée, Indonésie, Kirghizistan, Lesotho, Pérou et République de Moldova). David Khoudour et Cécile Riallant ont présenté une vue d'ensemble des initiatives, des enseignements tirés et des mesures recommandées pour continuer à renforcer et à intensifier la collaboration entre l'OIM et le PNUD en vue de reconstruire «en mieux» à l'issue de la pandémie. Ils ont également présenté la solution créée conjointement par le PNUD et l'OIM pour promouvoir une cohésion sociale plus grande entre les communautés

locales et les migrants/réfugiés¹³. Leur partenariat noué dans le cadre du Réseau des Nations Unies sur les migrations, conformément aux engagements des deux organismes pris au titre du Pacte mondial sur les migrations, s'est révélé essentiel à ce projet. Leur capacité à mettre au point des interventions atténuant les répercussions de la pandémie, protégeant les migrants et leur famille et tirant parti du potentiel de la migration pour optimiser le relèvement a nécessité une compréhension fine des effets de la pandémie sur la mobilité humaine et le développement. Il a donc été impératif de mettre sur pied des solutions donnant aux migrants les moyens de contribuer efficacement et concrètement aux réponses socioéconomiques, au même titre que les populations locales, et leur conférant un rôle d'agents du changement et du développement. Il était important de transformer les efforts de développement durable à l'échelle mondiale en mesures localisées à l'appui des autorités nationales et locales tirant parti des contributions complémentaires des partenaires.

Si la COVID-19 a été une source de perturbations et a contraint les pays, les communautés et les personnes à s'adapter, elle a également révélé leur résilience. Dans le même temps, de nombreuses mesures peuvent être prises pour lutter contre les inégalités aggravées par la pandémie. Plusieurs intervenants, représentant les États Membres et d'autres organisations, à savoir le Bangladesh, le Conseil de l'Europe, les Émirats arabes unis, le Niger, le Japon et le Portugal, en ont présenté des exemples efficaces. Ainsi, la représentante du Portugal a déclaré que son Gouvernement avait rendu permanentes certaines mesures temporaires, ce qui a amélioré l'accès aux services généraux grâce à une meilleure information et à la suppression des obstacles, et qui a accordé aux migrants les mêmes droits que les ressortissants du pays. Un délégué japonais, s'exprimant dans l'assistance, a expliqué que le Japon s'était efforcé d'inclure les migrants et était en cours de discussion avec l'OIM concernant un projet consacré à la santé mentale, aux communautés d'accueil, à la réintégration des migrants de retour et au relèvement de la COVID-19 dans les pays d'Afrique (tels que le Cameroun).

Les Émirats arabes unis, quant à eux, ont veillé à ce que tout le monde ait accès d'emblée au dépistage de la COVID-19, ainsi qu'aux soins médicaux si nécessaire. Ils ont aussi mis sur pied une plateforme destinée aux personnes dont l'emploi était menacé, afin de faciliter leur

¹³ Voir www.undp.org/speeches/including-migrants-and-communities-socio-economic-recovery-experiences-iom-undp pour en savoir davantage.

intégration sur le marché du travail et leur recherche d'un nouveau poste. Des délégués du Niger et du Bangladesh ont affirmé que leur pays avait adapté les programmes nationaux de façon à y inclure les migrants, et ont rappelé que le seul moyen de venir à bout de la pandémie était d'assurer un accès universel aux soins de santé et la solidarité internationale. En conclusion, tous les participants ont convenu que, dans cette situation sans précédent, il fallait opérer une transition de la réponse socioéconomique immédiate vers un relèvement à plus long terme, qui s'appuie sur les migrants, considérés comme des atouts et des contributeurs aux communautés et aux sociétés dont ils proviennent et dans lesquelles ils vivent. La pandémie de COVID-19 a montré qu'il fallait renforcer les mesures de plaidoyer, en mettant l'accent sur des domaines tels que la couverture sanitaire universelle pour les migrants et leur inclusion dans les réponses nationales et les plans d'aide économique, mais aussi lutter contre la xénophobie, la discrimination et la stigmatisation des migrants et des migrants de retour.

Recommandations

- Il faut reconnaître le rôle majeur joué par les migrants et les membres de la diaspora en tant qu'acteurs d'un changement social positif, et notamment la richesse qu'ils apportent à la société et leur contribution au développement économique de leur pays d'origine et de leur pays de destination.
- Les engagements pris au titre du Pacte mondial sur les migrations en faveur d'un accès sûr et sans discrimination aux soins de santé doivent être mis en œuvre.
- Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les pays et les autres parties prenantes doivent unir leurs efforts pour faciliter une distribution égale des vaccins et l'égalité d'accès à ces derniers, en particulier pour les populations les plus vulnérables, notamment les migrants et les personnes déplacées dans leur propre pays.
- Dans le cadre des efforts de relèvement après la COVID-19, les gouvernements doivent, en priorité, s'efforcer de renforcer les systèmes de santé et de protéger et d'inclure les personnes en situation de vulnérabilité, notamment les migrants, afin de diminuer les risques de crises sanitaires futures tout en rendant les sociétés

plus résilientes et en s'attaquant aux facteurs de migration et de déplacements forcés. Il existe des orientations et des outils précis à l'appui de ces efforts, qu'il convient d'utiliser.

- Il faut prendre des mesures pour mettre en œuvre et renforcer les mécanismes de protection des droits des migrants, quel que soit leur statut, en accordant une attention particulière aux migrants les plus vulnérables, et en s'efforçant de garantir un accès aux services sociaux sans discrimination.
- Chacun, quel que soit son statut migratoire, doit avoir un accès égal à ces services.
- Il est essentiel d'adopter une démarche fondée sur les droits et mettant l'accent sur la sécurité de l'emploi et des moyens de subsistance des migrants.
- Les approches politiques doivent refléter les contributions positives des migrants et de la diaspora, car il est nécessaire de dûment prendre en considération la migration en tant que question transversale si l'on veut accélérer les progrès vers la réalisation du Programme 2030.
- Dans un contexte d'inégalités croissantes, et étant donné que c'est à l'échelon local qu'ont lieu l'inclusion et la prestation de services et que se situent la meilleure connaissance des possibilités, les responsables locaux et religieux, la société civile et le secteur privé doivent travailler ensemble au niveau local.

3. Les situations de pandémie nécessitent des mesures innovantes et efficaces de réponse aux crises

Aperçu

Dix-huit mois après le début de la pandémie (au moment de l'événement), il est temps d'étudier les solutions efficaces et les améliorations à apporter, en particulier dans les pays aux prises avec de nombreux problèmes autres que la COVID-19. Il est nécessaire de comprendre les modalités de la fourniture de l'aide humanitaire, les raisons de l'aggravation de la vulnérabilité des migrants et des personnes déplacées au sein de leur propre pays, ainsi que l'utilisation des situations humanitaires et des moyens innovants de fournir de l'aide.

Discussions

La COVID-19 a bouleversé les systèmes de santé de tous les pays du monde, et a présenté un danger plus grave encore lorsqu'elle a frappé les pays fragiles et en crise. Face à cette menace sans précédent, les gouvernements ont, de façon compréhensible, copié le modèle des pays qui ont été les premiers à être submergés par la pandémie. Bon nombre d'entre eux ont rapidement adopté des mesures telles que des confinements et des restrictions strictes sur les déplacements. Pour les migrants, les conditions de vie dans les pays en développement ont rendu la distanciation sociale quasi impossible à mettre en place. La plupart d'entre eux ne pouvaient pas télétravailler, et les pouvoirs publics n'avaient pas les moyens de fournir suffisamment d'aides ou de mesures de protection sociale, en particulier dans des contextes de fragilité économique, politique et sécuritaire. Comme l'a affirmé le Secrétaire général des Nations Unies lorsque l'Organisation a lancé sa riposte globale face à la COVID-19, la « pandémie de COVID-19 est bien plus qu'une crise sanitaire. Elle a provoqué une crise économique et humanitaire, ainsi qu'une crise en

matière de sécurité et de droits de l'homme», qui a « mis en évidence d'importantes fragilités et de graves inégalités au sein et entre les nations. Pour la surmonter, nous devons adopter une approche incluant l'ensemble des membres de la société, des gouvernements et de la communauté internationale, tous guidés par la compassion et la solidarité¹⁴.»

Si, au cours des dix dernières années, des progrès ont été réalisés en matière d'intégration des migrants dans les pays d'accueil, même avec l'augmentation des flux migratoires, certaines de ces avancées pourraient être annulées par la pandémie et ses répercussions économiques. Les participants ont évoqué l'incidence de la pandémie sur les mesures de réponse aux crises et la planification humanitaire interinstitutionnelle, afin de mieux cerner la réalité du terrain et de définir des moyens plus efficaces d'aider les migrants et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à vivre une vie dans la dignité.

Plusieurs orateurs intervenant dans le cadre de différents panels ont parlé des défis particuliers auxquels leur pays était confronté et ont fourni des exemples d'ajustements apportés aux programmes de préparation et aux modalités de fourniture de l'aide humanitaire pendant la pandémie, notamment dans le domaine de la planification, de l'inclusion des migrants et de l'accès à l'équipement de protection individuelle et aux vaccins. Ceyda Dumlupinar Güntay a expliqué que les programmes de migration communautaire du Croissant-Rouge turc avaient principalement pour objectif de garantir le bien-être économique, social et psychologique de tous les groupes vulnérables d'une même communauté, d'encourager la résilience sociale et de mettre sur pied une culture de cohabitation dans la cohésion. L'organisation organise à cet effet des activités d'aide, de relèvement et de développement à l'issue des crises, par l'entremise de centres communautaires et d'autres sites d'intervention. En réponse à la crise de la COVID-19, elle a mené des programmes d'aide en espèces à grande échelle, construit des centres COVID-19 dans les principaux lieux de vie des populations migrantes et mis sur pied des programmes destinés aux enfants migrants. Ses programmes et initiatives dans différents secteurs ont touché plus de trois millions de migrants et de réfugiés, et leur ont permis de bénéficier d'informations sur leurs droits juridiques et les services humanitaires, de cours de langue turque, de formations professionnelles, d'activités de soutien psychologique individuel et de groupe, de services

¹⁴ Riposte de l'ONU face à la COVID-19. Disponible à l'adresse www.un.org/fr/coronavirus/UN-response.

de traitement des toxicomanies, de cours de musique et de théâtre et d'autres activités destinées aux enfants et aux jeunes, d'informations sur la santé et de services d'orientation, de réunions d'information pour les femmes, de cours de couture et d'artisanat, de cours de dessin et d'arts plastiques, de services d'orientation professionnelle, de services de protection, etc.¹⁵. Compte tenu des difficultés à toucher les communautés rurales, en raison du manque de connexion à Internet (75 % des migrants n'ont pas accès à l'enseignement en ligne), le Croissant-Rouge turc prie instamment les entreprises de téléphonie mobile de faciliter la connectivité des groupes vulnérables.

Poursuivant sur le même thème, et notant que le Bangladesh était l'un des pays du monde les plus exposés aux catastrophes et abritait près d'un million de réfugiés rohingya, Mohammad Mohsin a déclaré que la pandémie de COVID-19 pouvait avoir de lourdes conséquences pour les camps de réfugiés, et imposer un renforcement important des infrastructures et des capacités dans le domaine des soins de santé, bien au-delà de ce qui était faisable pour le moment. Avec les organismes spécialisés des Nations Unies et des groupes de défense des droits, le pays a fait en sorte que les réfugiés puissent bénéficier de services de santé. Il a mis sur pied des campagnes de vaccination et des installations de dépistage de la COVID-19 dans les camps, ainsi qu'une campagne de régularisation des plus de 30 000 enfants qui y naissent chaque année. Cécile Riallant a ajouté que certaines villes avaient également adapté leurs plans de préparation afin de venir en aide aux migrants, par la voie de l'inclusion, pendant la pandémie. Par exemple, Beyrouth a mis en place un projet pilote de centres mobiles de dépistage afin de toucher toute la population, y compris les migrants, tandis que d'autres municipalités ont veillé à ce que les personnes à la recherche d'informations sanitaires ou les enfants suivant des cours à distance puissent accéder à ces ressources dans leur langue natale. Le Portugal et d'autres pays ont prolongé les visas temporaires ou institué des processus de régularisation pour que les migrants puissent accéder aux services sans obstacles ni craintes de discrimination.

Les personnes les plus à risque dans le monde sont les populations les plus pauvres et les plus défavorisées, en particulier dans les pays les moins avancés, comme l'ont relevé les représentants de l'Afghanistan, du Bangladesh, du Brésil, du Chili, de la Colombie, de l'Équateur, du Liban, du Pérou et de la République bolivarienne du Venezuela. Diego

¹⁵ Pour en savoir davantage sur le Croissant-Rouge turc, voir la page www.kizilay.org.tr/.

Beltrand, de l'OIM, a cité l'exemple des conséquences de la COVID-19 pour les migrants et les réfugiés vénézuéliens : bon nombre d'entre eux travaillaient dans l'économie informelle et ont perdu leur emploi, leur couverture sanitaire et sociale, leur logement et l'accès à l'éducation, et ils n'ont pour la plupart guère de possibilités de distanciation sociale. De plus en plus de personnes quittent le pays par des voies irrégulières, courant par là même de grands dangers, y compris dans les pays d'accueil, où ils risquent d'être victimes de traite d'êtres humains. En réaction à cette situation, les pays d'accueil ont adopté des politiques d'urgence : extension et/ou renouvellement automatique des visas et permis de séjour (Pérou et Équateur), suspension des expulsions (Colombie et Argentine), revenu universel pour les personnes vulnérables (Brésil) ou encore inclusion des professionnels de santé à la réponse nationale afin de faire progresser les procédures de régularisation (Pérou et Argentine). L'OIM a elle aussi adapté ses activités, en apportant de l'aide humanitaire, en mettant en place la Matrice de suivi des déplacements, en soutenant l'intégration et la régularisation, en renforçant et en soutenant les pouvoirs publics locaux, en constituant un fonds régional d'aide aux victimes de la traite, en renforçant les capacités, en consolidant les organisations de la diaspora vénézuélienne et en participant aux programmes de santé dans le contexte migratoire. Ces programmes prévoient notamment l'augmentation du nombre d'établissements de santé et la création de centres pour les migrants et les réfugiés affectés par les confinements et les autres restrictions.

Les participants ont souligné qu'il était important de comprendre comment l'aide humanitaire était fournie durant la pandémie, et comment les situations humanitaires et des moyens innovants d'apporter de l'aide étaient utilisés. Christian Mulamba, indiquant que l'International Medical Corps apportait depuis 2007 une aide médicale vitale en République centrafricaine, en particulier dans les régions isolées et défavorisées¹⁶, a expliqué que le conflit durable qui frappe le pays, les inondations, la prolifération de maladies des cultures et les effets de la pandémie de COVID-19 et du confinement qu'elle a entraînés aggravaient une insécurité alimentaire déjà importante. Les restrictions sur les déplacements imposées par la pandémie ont encore réduit les possibilités de subsistance et fait grimper en flèche les prix des denrées alimentaires de base. Les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays connaissent des difficultés

¹⁶ Pour en savoir plus sur l'International Medical Corps, voir le site www.internationalmedicalcorps.org/.

majeures, leur crise « normale » étant encore accentuée par les mesures de confinement qui limitent leur accès aux possibilités de subsistance et contribuent aux pénuries (les perturbations des chaînes logistiques causées par la pandémie ont fait augmenter de 10 à 30 % les prix de certains aliments de base, dégradant encore le pouvoir d'achat des ménages vulnérables). En réponse à cette situation, l'International Medical Corps fournit des services vitaux aux établissements de santé, notamment aux hôpitaux, et par l'intermédiaire de dispensaires mobiles dans les camps de personnes déplacées et les régions difficiles d'accès et marquées par les conflits. Ses partenaires fournissent des médicaments, des fournitures médicales et du matériel de base, et forment des agents de santé locaux à l'appui, entre autres activités, de la prestation de services communautaires de santé maternelle et infantile.

Les pouvoirs publics doivent garantir la santé et la sécurité de tous les travailleurs essentiels, et poursuivre leurs investissements dans l'intégration afin d'aider les migrants à continuer de contribuer à l'économie et à la société. Dans l'assistance, plusieurs intervenants ont évoqué les difficultés particulières de leur pays, notamment l'Arménie, l'Équateur, les États-Unis d'Amérique et la République bolivarienne du Venezuela, et ont appelé de leurs vœux des programmes nationaux de réponses à la COVID-19 incluant les migrants. Ils ont conclu en affirmant que tous les migrants, quel que soit leur statut, devaient avoir un accès égal aux soins de santé, y compris aux vaccins. L'acceptation mutuelle des certificats sanitaires COVID-19 est indispensable pour éviter d'aggraver la fracture de la mobilité à l'échelle mondiale. Ils ont aussi souligné que la pandémie de COVID-19 touchait de manière disproportionnée les pays, communautés et personnes les plus vulnérables, mettant en exergue toutes les formes d'inégalités sociales et économiques qui avaient toujours existé et se trouvaient désormais encore amplifiées. Dans la mesure où les migrations sont essentielles à l'économie et au marché du travail, la crise actuelle constitue un défi de grande envergure pour toutes les sociétés, et nécessite en urgence des réponses pragmatiques, humaines et axées sur les communautés.

Recommandations

- Les procédures nationales de régularisation doivent être normalisées.
- Les gouvernements doivent ratifier et appliquer les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme afin de protéger les droits des populations les plus vulnérables, en particulier lors de crises migratoires, où les migrants sont particulièrement exposés au trafic illicite et à la traite d'êtres humains.
- Des mesures doivent être prises pour encourager une meilleure compréhension et perception de la réalité sur le terrain, afin de définir des moyens plus efficaces d'aider les migrants et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à vivre une vie dans la dignité.
- Il faut offrir aux migrants des espaces et des possibilités d'élaborer des réponses créatives à la pandémie de COVID-19, notamment en vue d'un relèvement à long terme.
- L'entrepreneuriat, de nouvelles formes de financement flexible, l'engagement du secteur privé et la création de nouvelles ressources doivent être encouragés afin de soutenir les moyens de subsistance des plus vulnérables.
- Le partage de données étant décisif dans les situations de crise, et à plus forte raison pendant la pandémie de COVID-19, et essentiel pour comprendre la situation sur le terrain, il convient d'encourager les investissements dans le numérique, en tenant dûment compte de la confidentialité et de la sécurité des données.

4. Les migrants doivent être mis en mesure d'élaborer des réponses créatives en vue du relèvement de la COVID-19 et de l'accélération de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Aperçu

Les restrictions extraordinaires à la mobilité imposées partout dans le monde pour endiguer la transmission de la COVID-19 ont eu des répercussions immédiates et potentiellement durables sur la réalisation de nombreux ODD. Pour pouvoir élaborer des interventions qui atténuent les effets négatifs, protéger les migrants et leurs communautés et mettre à profit le potentiel qu'offre la migration pour se relever en mieux, conformément à l'appel lancé par le Cadre des Nations Unies pour la réponse socio-économique immédiate à la COVID-19, il est impératif de bien comprendre les effets de la pandémie sur la mobilité humaine et le développement. Durant les deux journées de la session, les participants, dont des représentants des migrants et de la diaspora, ont mis en évidence le rôle essentiel des migrants et de la diaspora dans le relèvement et la réalisation du Programme 2030, en présentant leur expérience directe des conséquences de la pandémie sur leur travail.

Discussions

Les participants ont considéré que les efforts de relèvement de la pandémie constituaient une occasion idéale de reconstruire « en mieux » et d'encourager une économie et une société plus durables, résilientes au changement climatique et inclusives à l'égard des migrants. Ancré dans le Programme 2030, le Pacte mondial sur les migrations fournit une feuille de route pour sortir de la pandémie et aller vers une économie

ne laissant personne de côté, mais permettant à tous les migrants d'apporter des contributions essentielles à leur communauté, que ce soit sur le plan financier, social, culturel ou économique. Les migrants seront des partenaires clés du processus de relèvement et de l'accélération des progrès du Programme 2030. Pendant la pandémie, de nombreux migrants étaient des «travailleurs essentiels», qui maintenaient les secteurs de la production d'aliments, de la santé et du soin en activité. Renforcer les moyens réguliers pour les migrants d'accéder à un travail décent, notamment en protégeant leurs droits, en garantissant un recrutement éthique et en leur accordant l'accès à la vaccination et aux soins de santé, assurera leur protection tout en leur permettant de soutenir une économie plus inclusive et productive. De même, les rapatriements de fonds des migrants et des membres de la diaspora se sont révélés cruciaux pendant la pandémie, restant stables, voire augmentant dans certaines régions, en dépit des projections de la Banque mondiale. Les États peuvent tirer parti des possibilités et des avantages de la migration pour faire des migrants des partenaires égaux et des agents du développement. Si ce n'est pas le cas, ces derniers risqueraient toujours d'être laissés de côté, ce qui aggraverait les inégalités et compromettrait encore davantage les progrès de la réalisation du Programme 2030.

De nombreux intervenants ont souligné la nécessité d'une approche du développement durable incluant les migrants. Il est essentiel de mettre à profit les capacités et les contributions des migrants, des jeunes et des femmes en tant qu'acteurs du changement, afin de garantir le succès des efforts collectifs déployés dans le cadre d'une approche qui non seulement associe l'ensemble de la société, mais est aussi inclusive, fondée sur les droits et soucieuse des questions de genre. Les migrants et les diasporas contribuent au dynamisme, à l'inclusivité et à la réussite des communautés, dans les pays d'origine comme dans les pays de destination, et les participants ont donné de nombreux exemples, au cours des deux jours de la session, du rôle positif que les migrants continuent à jouer, en soutenant les économies locales ou en assurant des services essentiels durant la pandémie de COVID-19 (voir pages 16 et 17).

Autonomiser les migrantes

Les migrants, les femmes, les jeunes et les enfants sont directement affectés par toutes les crises, et souvent de façon disproportionnée. Les politiques et mesures mises en œuvre sur le terrain ont un impact direct

sur eux mais, souvent, elles ne tiennent pas compte de leurs besoins et capacités particuliers. Il ne faut pas oublier que les femmes migrantes sont un pilier de la société, qu'elles ont joué un rôle essentiel dans la réponse à la pandémie et qu'elles apportent une contribution majeure à l'économie et à la diversité culturelle dans les pays d'origine et les pays de destination. Pour Diana Echeverria (El Salvador), les répercussions de la COVID-19 imposent une approche globale visant à garantir l'inclusion des processus migratoires. Sur les plus de 3 millions de Salvadoriens vivant à l'étranger, 49,12 % sont des femmes, qui envoient au pays une part plus importante de leurs revenus que les hommes, sous forme de rapatriements de fonds. Son Gouvernement a donc intégré les questions de genre dans son approche de la migration, qui accorde la priorité à la protection et à l'accès aux droits. Cela dit, le potentiel des Salvadoriennes dans le domaine du développement et de la croissance économique va bien au-delà des rapatriements de fonds, et comprend aussi les transferts de connaissances et de compétences.

L'expérience, les compétences, l'ingéniosité et la résilience des femmes peuvent apporter une contribution essentielle au travail de relèvement après la pandémie et à la réalisation des ODD, en majorité grâce au fait qu'elles représentent 70 % du personnel de santé dans le monde¹⁷. Dina Nuryati, du syndicat indonésien de travailleurs migrants SBMI, a donné de nombreux exemples du rôle positif que les femmes continuaient de jouer à l'appui des économies locales, par les services essentiels fournis lors de la pandémie de COVID-19. Dans le même temps, la pandémie a frappé particulièrement durement les migrantes travaillant dans l'économie informelle, dénuées de protection juridique solide. La division de la recherche et de la coopération internationale du syndicat SMBI s'est donc employé à les organiser, en les informant de leurs droits, en renforçant leur autonomisation économique par un travail en coopérative et en stimulant leur résilience pendant la pandémie. Les travailleuses migrantes se sont heurtées à de nombreux problèmes durant la pandémie : salaires impayés et autres formes de vol de salaires, absence de congés ou réduction des périodes de repos, confiscation de documents par les employeurs, vulnérabilité à la fraude par les courtiers et les agences, charge psychologique accrue du fait de l'épuisement causé par l'allongement du temps de travail et la hausse de la charge de travail,

¹⁷ ONU Femmes, L'impact du COVID-19 sur les femmes et les filles (dernière mise à jour le 17 mars 2021). Disponible à l'adresse <https://interactive.unwomen.org/multimedia/explainer/covid19/fr/index.html>.

télétravail des employeurs ou études à distance de leurs enfants, retour au pays d'origine sans emploi, et stigmatisation parce que les migrants étaient considérés comme des vecteurs du virus. Les femmes et les filles doivent acquérir des compétences supplémentaires, apprendre à utiliser la technologie et se former en ligne. Pour que le relèvement de la pandémie soit véritablement inclusif, les migrantes ont besoin d'une éducation et d'une formation professionnelle innovantes. L'accès aux services de base à domicile et dans leur quartier a une incidence non négligeable sur leur santé, leur éducation et leur emploi, ainsi que sur leur intégration.

La délégation guinéenne, s'exprimant dans l'assistance, a mis en exergue l'importance de la collaboration avec d'autres parties prenantes, notamment les Nations Unies, les représentants des pouvoirs publics et le secteur privé, dans le domaine des plans de réponse et de relèvement de la pandémie et de l'inclusion des femmes. La crise de la COVID-19 et la fermeture des frontières qui en a résulté ont eu des répercussions socioéconomiques sur les communautés frontalières de Guinée, ainsi que sur les moyens de subsistances des ménages vulnérables qui exerçaient des activités informelles et à petite échelle. La vulnérabilité généralisée de la population, et en particulier des femmes, des enfants et des travailleurs migrants, a limité la capacité des communautés transfrontalières à surmonter l'impact de la pandémie. Dans ce contexte, l'OIM et le PNUD ont organisé conjointement des ateliers et des sessions de formation pour 433 personnes, dont 200 femmes (entreprises et coopératives) et 105 jeunes, consacrés à l'élaboration de concepts d'activité. Cela leur a permis d'améliorer leurs activités génératrices de revenus, d'accroître leur épargne et d'accéder au crédit.

Deux intervenantes, Amina Hersi Moghe et Fridah Ntarangwi, ont présenté leur expérience du rôle positif que les migrantes continuaient de jouer à l'appui des économies locales, par les services essentiels fournis lors de la pandémie de COVID-19. Amina Hersi Moghe a ainsi présenté comment l'usine d'Atiak Sugar permettait de soutenir les populations vulnérables et d'autonomiser les femmes (voir page 17). Fridah Ntarangwi, quant à elle, a expliqué que son organisation, Zidicircle, avait pour but de permettre aux migrants, aux membres de la diaspora et à diverses jeunes entreprises de s'étendre en Europe et en Afrique, en leur offrant l'accès à des financements, à des ateliers, à des formations et à des séances d'accompagnement. Elle a mis sur pied un programme d'entrepreneuriat en ligne au début de la pandémie pour donner aux migrants, et en particulier aux migrantes, les moyens de créer des entreprises dans l'Union

européenne et dans leurs pays d'origine. La majorité d'entre eux ont travaillé des années durant pour économiser afin de lancer leur activité, renonçant à de nombreuses possibilités en cours de route. Il est difficile pour les entrepreneurs de se trouver entre le pays d'accueil et le pays d'origine. Il faut accorder une attention particulière aux questions de genre, car les migrantes ont un taux d'activité moins élevé en raison des normes culturelles, de leurs responsabilités familiales, de leur niveau d'instruction et de la barrière de la langue, alors même qu'elles représentent un potentiel inexploité pour favoriser un écosystème différent de l'entrepreneuriat classique. Zidicircle contribue à faire évoluer le discours sur la migration et à renforcer les capacités des migrantes en les mettant en relation avec des entrepreneuses migrantes déjà établies, dans l'optique de faciliter l'inclusion sociale et de dynamiser le potentiel économique.

Des représentants de la Colombie et de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, s'exprimant dans l'assistance, ont souligné le rôle essentiel que jouaient les travailleurs migrants dans les pays de destination, où ils étaient aides à domicile, infirmiers et médecins. Dans le même temps, ceux-ci ne bénéficiaient pas d'une égalité d'accès aux soins de santé et aux campagnes de vaccination. Dans un message vidéo, Marta-Lucía Ramírez, Vice-Présidente et Ministre des Affaires étrangères de la Colombie, a déclaré que les femmes, les filles et les jeunes étaient en particulier directement, et souvent de manière disproportionnée, touchés par les crises économiques et sanitaires, ainsi que par les mesures mises en place sur le terrain. En parallèle, les femmes, les enfants, les migrants irréguliers et les victimes de la traite se trouvent particulièrement à risque. À cet égard, les pouvoirs publics et le secteur privé doivent travailler main dans la main pour autonomiser les migrantes afin qu'elles puissent exploiter leur potentiel pour le développement de leurs communautés. Caroline Caporossi a évoqué la nécessité d'investir dans des médiateurs culturels pour jeter des ponts entre la communauté et le marché du travail, dans la mesure où ils constituent un élément clé des partenariats à long terme. En janvier 2021, son association a ouvert Roots, une entreprise sociale au modèle unique visant à former plus de 16 femmes par an et à être le premier restaurant pluriethnique de Modène (Italie), dédié à la mise en valeur du capital culturel et humain. En outre, la pandémie a mis au jour la nécessité de compétences complémentaires, notamment la capacité à utiliser la technologie, à suivre des formations en ligne et à respecter les règles d'hygiène et de sécurité, que ne possèdent pas les femmes peu alphabétisées; il faut investir pour combler cette lacune. Son association a constaté que, en général, les possibilités locales de

formation professionnelle n'incluaient pas de compétences non techniques ou autres qui contribuaient à la réussite à long terme; elle a donc ajouté à ses programmes des formations aux compétences financières, à la communication, à la prise de parole en public, etc..

Autonomiser les jeunes migrants

Les jeunes et les enfants comptent eux aussi parmi ceux qui pâtissent le plus des effets néfastes de la pandémie. La COVID-19 a bloqué bon nombre de jeunes migrants dans des conditions très précaires, sans éducation. Jeunes sans domicile fixe, sans emploi, éducation ou formation, jeunes travailleurs de l'économie informelle ou jeunes migrants en situation irrégulière, tous ont été particulièrement affectés par la pandémie. Wen Li, de l'OIM, a déclaré, en ouverture de la discussion du panel consacré à la jeunesse, que les jeunes migrants ne disposaient pas des filets de sécurité qui avaient aidé tant d'autres personnes à composer avec les perturbations de leurs moyens d'existence et à s'y adapter. Même avant la crise, le passage à l'âge adulte et l'accès à une éducation de qualité, à un travail décent et à un logement abordable constituaient un défi pour les nouvelles générations de jeunes. Les enfants du Millénaire (génération Y), la génération Z et à présent la génération Alpha connaissent tous des débuts dans la vie plus difficiles que leurs parents avant eux.

Comme l'ont souligné de nombreux participants, la migration constitue pour de nombreux jeunes un moyen de surmonter leurs difficultés et de trouver une voie vers un salaire plus élevé, une meilleure éducation et une vie plus facile. Néanmoins, le manque d'expérience ou d'informations fiables ainsi que le nombre insuffisant de voies légales de migration amènent les jeunes migrants à prendre des risques sans précédent, à subir de graves atteintes à leurs droits, et souvent à perdre la vie durant leur voyage. Il est donc important de disposer de politiques et de réponses sensibles aux jeunes migrants dans le cadre de la gouvernance des migrations, mais aussi dans d'autres domaines tels que l'emploi, l'éducation et l'entrepreneuriat. Les fermetures d'établissements scolaires ont affecté tous les enfants et les jeunes, et l'apprentissage en distanciel exacerbe les inégalités existantes. Comme l'a expliqué Caroline Caporossi, les enfants et les jeunes issus de foyers défavorisés et marginalisés, comme c'est le cas de nombreux migrants, n'ont souvent pas accès aux technologies numériques nécessaires. Les enfants et les jeunes migrants qui ne sont pas allés à l'école pendant la pandémie risquent aussi d'abandonner leur

éducation ou d'accumuler du retard dans l'apprentissage de la langue. Ils peuvent ne pas avoir le soutien de leurs parents qui, parfois, sont eux-mêmes toujours en cours d'adaptation à leur nouveau pays ou au travail pendant la pandémie.

Des organismes tels que le Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies ont présenté le travail qu'ils ont mené pour créer une communauté plus mobilisée, dans laquelle les jeunes peuvent interagir sur une plateforme centralisée facilitant le plaidoyer et les partenariats, et garantissant la prise en compte de leur opinion à tous les niveaux, y compris par les Nations Unies. Ils ont décrit certains moyens d'aider les jeunes à participer plus efficacement et à jouer un rôle dans le relèvement de la pandémie, notamment par la création d'un cadre de besoins et de qualifications pour les migrants hautement qualifiés, par la mise en place d'une offre éducative pour les migrants, en particulier pour les jeunes migrantes, et par une protection et un soutien financiers pour les jeunes migrants. De nombreuses organisations de jeunesse du monde entier sont à l'avant-poste de la lutte contre la COVID-19, et contribuent activement à l'élaboration d'un avenir plus durable aux échelons local, national et mondial. Les participants ont présenté des exemples intéressants de politiques, de programmes et d'initiatives visant à faire participer tout un éventail de parties prenantes, notamment les migrants, les jeunes et les femmes. Sagyntai uulu Arstanbek, par exemple, a déclaré qu'un réseau de jeunes pour le développement et la création de centres de formation dans les pâturages de montagne, soutenu par l'initiative Roza Otunbayeva, encourageait l'investissement pour les générations futures, l'unité dans la diversité, la gouvernance démocratique et le développement durable. Cette initiative a mis en œuvre plus de 35 projets dans tout le Kirghizistan, en partenariat avec des bailleurs de fonds internationaux, dont huit en rapport avec des questions migratoires. Plus de 100 000 personnes ont ainsi bénéficié du travail mené pour réunir les conditions pour que les enfants des populations rurales, des migrants et des éleveurs de bétail disposent d'un accès égal à l'éducation¹⁸.

Sagyntai uulu Arstanbek et Minh Nguyen (Grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies) ont tous deux affirmé que les jeunes migrants étaient doublement exposés au risque de l'exploitation par le travail, d'une part comme migrants et d'autre part comme jeunes. En

¹⁸ Pour en savoir plus sur l'initiative Roza Otunbayeva, voir la page www.roza.kg/en/initiative/fund-activities.

effet, les jeunes risquent davantage de se retrouver au chômage du fait de la pandémie, car ils occupent souvent des emplois temporaires ou travaillent dans l'économie informelle et les secteurs les plus touchés, à l'instar de nombreux migrants, qui se retrouvent donc plus vulnérables face à l'exploitation par le travail. Les débouchés à la portée des migrants dépendent aussi fortement de l'accès à des logements sûrs et abordables. Les obstacles financiers et la discrimination entraînent le renforcement de la ségrégation résidentielle, accentuant encore les inégalités. Les résultats sociaux et économiques sont compromis par la faiblesse de l'accès aux ressources et la réduction des perspectives d'emploi dans les zones disposant de peu d'emplois de qualité et de possibilités de formation des adultes, ainsi que par les préjugés des employeurs à l'encontre des personnes issues de quartiers pauvres ou marqués par la ségrégation ethnique.

Les jeunes possèdent un immense potentiel de créativité, de résilience et d'innovation, ce qui en fait des partenaires incontournables d'un relèvement efficace et durable. Comme l'a déclaré Rasika Jayasuriya, de l'UNICEF, ils doivent être invités à des dialogues comme l'IDM et être inclus dans les discussions sur l'élaboration des politiques. Il est important d'entendre la voix des jeunes et de la soutenir, de les faire participer activement aux processus de prise de décisions et de tirer parti de leur contribution à l'appui des possibilités d'emploi décent, du développement local et de la résilience. L'UNICEF a mis au point une initiative innovante visant à moderniser l'éducation, profitant d'une occasion idéale pour entamer une révolution positive à cet égard. Au beau milieu de la pandémie, l'organisation a ainsi lancé l'initiative «Réinventer l'éducation», qui vise à trouver des solutions numériques de premier ordre et à proposer des possibilités d'apprentissage numérique partout dans le monde¹⁹.

Les intervenants ont convenu que les jeunes étaient des moteurs du changement, et une solution pour le développement. Les États Membres et leurs partenaires doivent créer leurs propres conditions pour soutenir les jeunes et les faire participer aux processus de prise de décisions, afin de tirer parti de leur inventivité et de leur créativité. Ils doivent agir pour remédier aux difficultés rencontrées par les jeunes migrants pendant la pandémie de COVID-19 et autonomiser la jeunesse

¹⁹ Pour en savoir davantage sur le programme «Réinventer l'éducation», voir la page www.unicef.org/reimagine/education.

pour faciliter un relèvement durable. Par exemple, le Tchad a renforcé les mandats du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de l'entrepreneuriat et du ministère de la Formation professionnelle et des Métiers. Plusieurs stratégies ont été mises en œuvre pour faciliter la contribution des jeunes au développement du pays et promouvoir les valeurs de la paix, du travail, de la démocratie et de la solidarité. Un représentant de Madagascar a salué l'initiative «Look Forward Give Back» de l'OIM, qui vise à diffuser les histoires de jeunes issus de la diaspora malgache et revenus à Madagascar pour travailler avec les communautés locales dans le cadre de projets de développement. Le format innovant de cette initiative a contribué à inciter d'autres jeunes membres des communautés de la diaspora à participer aux activités de développement de leurs pays d'origine. Dans le même ordre d'idées, un représentant de l'Irlande a expliqué que l'OIM et Irish Aid avaient lancé, en décembre 2020, l'Académie mondiale pour la migration et les médias, destinée aux journalistes et aux étudiants en communication et visant à lutter contre la propagation de la désinformation et de la xénophobie dans les médias. L'un des principaux objectifs de cette Académie est de doter les étudiants en journalisme et en médias du monde entier des outils en ligne, des connaissances contextuelles et des principes déontologiques dont ils auront besoin pour rendre compte avec précision de la migration, en ces temps où l'information évolue rapidement²⁰.

Recommandations

- La voix des migrants, des femmes, des jeunes et des communautés marginalisées doit être relayée dans les grandes enceintes mondiales et régionales, et leur inclusion dans des processus politiques clés et les efforts de mise en œuvre doit être encouragée.
- Il faut soutenir la reconnaissance du rôle clé que jouent les migrants et les membres de la diaspora en tant qu'agents du changement, et notamment de la manière dont ils enrichissent la société et contribuent au développement économique dans leurs pays d'origine et de destination.

²⁰ Pour en savoir davantage sur l'Académie mondiale pour la migration et les médias lancée par l'OIM et Irish Aid, voir la page www.iom.int/fr/news/irish-aid-et-loim-lancement-lacademie-des-medias-et-de-la-migration-globale-pour-adresser-la-desinformation-sur-la-migration.

- Les pouvoirs publics et le secteur privé doivent travailler main dans la main pour autonomiser les migrantes afin qu'elles puissent exploiter leur potentiel pour le développement de leurs communautés.
- Des activités de renforcement des capacités doivent cibler les jeunes, notamment les migrants, afin de les aider à développer des compétences numériques adaptables, en vue de renforcer la résilience sur des marchés du travail affectés par la pandémie de COVID-19.
- Il faut encourager une meilleure compréhension des moyens de mettre en rapport les besoins du marché du travail et les possibilités d'éducation, ainsi que les liens avec les questions de mobilité étudiante et de mobilité de la main-d'œuvre.
- La résilience et l'adaptabilité doivent être consolidées dans un monde en constante évolution du fait de la numérisation, de la COVID-19 et du changement climatique, qui affectent en permanence les modes de travail et de déplacement.
- Des démarches inclusives d'apprentissage tout au long de la vie et de renforcement flexible des compétences, la reconnaissance des qualifications et des reconversions, par exemple pour encourager la transition d'emplois fondés sur le carbone à des emplois verts, doivent devenir la norme.
- Les efforts d'innovation dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle ne doivent pas négliger les groupes souvent laissés de côté, des femmes et des filles aux jeunes en passant par les membres de la diaspora, dans la mesure où il est crucial de mettre sur pied un relèvement véritablement inclusif de la pandémie.
- La mobilité étudiante doit être redynamisée, car elle est essentielle non seulement aux étudiants eux-mêmes, mais aussi à la pérennité des systèmes éducatifs et à la formation de la main d'œuvre de demain.
- Il faut encourager la collaboration entre les jeunes et les autres parties prenantes, notamment les Nations Unies, les organismes publics et le secteur privé, de façon à déterminer et à promouvoir des moyens de favoriser la contribution des jeunes à l'élaboration de politiques et de programmes favorables à la jeunesse, en particulier

grâce à des projets et programmes nationaux, par exemple dans le cadre des équipes de pays des Nations Unies.

- Les jeunes doivent participer activement à la conception des programmes, et des politiques et des initiatives traitant de leur situation, encourageant par là même les réseaux de soutien entre pairs.
- Il faut permettre aux migrantes de participer à l'élaboration des politiques sur les questions qui ont une incidence sur leur vie en améliorant les possibilités de formation pour les femmes et les filles migrantes, afin qu'elles puissent mettre leurs compétences et leurs efforts au service de la reprise économique mondiale.

5. Une approche plus globale du rôle des communautés transnationales et des rapatriements de fonds est nécessaire

Aperçu

La deuxième session de l'IDM 2021 a posé des bases communes d'un débat axé sur la pratique entre des dirigeants et des spécialistes du monde entier autour de la contribution des migrants au développement, en particulier les rapatriements de fonds, et a mis de nouveau en exergue l'importance du soutien à la contribution des migrants et des diasporas par l'inclusion financière, l'amélioration des infrastructures des marchés financiers pour contribuer à réduire le coût des transactions, la numérisation, l'amélioration de la qualité des données sur les migrants en vue de définir les réponses stratégiques, et l'élargissement des politiques et cadres réglementaires de mobilisation de la diaspora.

Discussions

Toutes les familles et tous les pays recevant des rapatriements de fonds ont connu des difficultés socioéconomiques durant la pandémie de COVID-19, mais les répercussions ont été particulièrement fortes pour au moins 60 pays à revenu faible et moyen qui dépendent le plus de ces rapatriements (dans lesquels les rapatriements de fonds représentent plus de 5 % du PIB). Dans des pays tels que Haïti, le Kirghizistan, le Népal, le Soudan du Sud ou encore les Tonga, où les rapatriements de fonds constituent au moins 30 % du PIB, les conséquences économiques et sociales sont encore plus graves, avec une baisse de l'accès à l'alimentation, à la santé, à l'habillement, au logement et à l'éducation. Les ménages pauvres ont perdu des sommes vitales, dans la mesure où les rapatriements de fonds représentent en moyenne jusqu'à 60 % des revenus des familles

bénéficiaires, et généralement plus du double de leur revenu disponible²¹. Cela dit, au-delà des rapatriements et des transferts de fonds, les migrants participent d'autres façons à la vie des communautés, comme l'indique le concept large de contribution des migrants défini dans l'objectif 19 du Pacte mondial sur les migrations. Marina Manke, de l'OIM, a souligné que la prise en compte des enseignements tirés de la mobilisation des communautés transnationales pendant la pandémie devait s'accompagner d'un examen des progrès réalisés depuis l'organisation par l'OIM de la première Conférence ministérielle sur la diaspora en 2013²² et d'un travail de préparation de la coordination et des initiatives en vue du prochain Forum d'examen des migrations internationales. L'OIM estime qu'il est important de continuer à travailler à la résolution des difficultés liées aux rapatriements de fonds par les migrants, compte tenu de leur rôle majeur pour tant de ménages et de communautés.

La pandémie de COVID-19 a démontré que les communautés transnationales pouvaient s'adapter rapidement et mobiliser des ressources pour venir en aide aux plus vulnérables ou aux laissés pour compte. Cependant, comme l'a expliqué Veronica Studsgaard, de l'International Association of Money Transfer Networks, les rapatriements de fonds ne sont pas en eux-mêmes résilients, ce sont les migrants à l'origine de ces rapatriements qui le sont. Les rapatriements constituent une source de revenus importante pour de nombreux pays, et le tarissement des flux financiers internationaux causé par la crise de la COVID-19 a eu des effets dévastateurs pour les communautés et les économies locales ainsi que sur les ménages. Les pouvoirs publics et leurs partenaires sont donc très attachés au maintien des transferts de fonds, comme en témoignent l'appel à l'action de la Suisse et du Royaume-Uni lancé en mai 2020²³ et le modèle d'action élaboré par l'équipe spéciale chargée des rapatriements de fonds, une initiative multipartite²⁴. Cette équipe spéciale a institué une plateforme permettant de partager des expériences et de proposer des

²¹ Pour en savoir plus, voir Réseau des Nations Unies sur les migrations/FIDA, *The impact of COVID-19 on family remittances: a lifeline cut for migrant families*, note d'orientation (s. d.). Disponible à l'adresse https://migrationnetwork.un.org/sites/g/files/tmzbd1416/files/policy_brief_remittances_in_the_time_of_covid-19.pdf.

²² Voir la note 5.

²³ Voir www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-79217.html.

²⁴ Le document *Remittances in Crisis: Response, Recovery, Resilience: Blueprint for Action* est un rapport contenant un ensemble de mesures immédiates et à court terme pour remédier aux difficultés des travailleurs migrants et de leur famille pendant la pandémie de COVID-19. Disponible à l'adresse <https://gfrid.org/covid-19/blueprint-for-action/>.

mesures. Leon Isaacs, de DMA Global, a ajouté que, alors qu'une forte baisse des rapatriements de fonds était largement anticipée pour 2020, la Banque mondiale ayant prévu une chute de 20 % en avril 2020²⁵, ces flux se sont révélés résilients et ont continué à fournir une protection contre la pauvreté extrême, la perte de moyens de subsistance et l'incapacité à payer des traitements médicaux. Plusieurs intervenants ont relevé que la publication de l'OIM intitulée *Contributions et comptage*²⁶ fournissait des conseils aux gouvernements et aux autorités nationales cherchant à comprendre et à mesurer les contributions économiques apportées par les diasporas à leur pays d'origine, au-delà des rapatriements de fonds, dans le domaine des investissements, du commerce, du tourisme et de la philanthropie.

La pandémie a incité la plupart des autorités publiques à mettre en œuvre un certain nombre de mesures temporaires. Certaines réponses positives, souvent adoptées en coordination avec le secteur privé, ont contribué à renforcer la résilience à court terme et ont encouragé des évolutions structurelles attendues depuis longtemps sur le marché des rapatriements de fonds, les organismes de réglementation adaptant les cadres existants à la situation. De nombreux pays d'Afrique (notamment l'Égypte, le Ghana, le Kenya et la Zambie) ont ainsi pris des mesures pour faciliter les paiements mobiles, par exemple en appliquant des exonérations de redevances, en abaissant les frais sur l'infrastructure des paiements, ou encore en relevant les limites²⁷. Dans le même ordre d'idées, Leon Isaacs a présenté des exemples de contributions de migrants allant au-delà des transferts de fonds. Au Pakistan, par exemple, le Gouvernement propose un train de mesures destinées à inciter les ressortissants expatriés à utiliser les réseaux bancaires pour rapatrier leurs fonds. Il a également mis en place un dispositif bancaire pour l'investissement et l'épargne numériques, appelé Roshan Digital Account, afin d'aider les Pakistanais non résidents du monde entier et de permettre aux membres de la diaspora d'investir et de soutenir le pays. Les résultats sont éloquentes : en 12 mois, plus

²⁵ Banque mondiale, «Selon la Banque mondiale, les remises migratoires devraient connaître un repli sans précédent dans l'histoire récente», 22 avril 2020. Disponible à l'adresse www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2020/04/22/world-bank-predicts-sharpest-decline-of-remittances-in-recent-history.

²⁶ OIM, *Contributions et comptage : Guide pour mesurer l'impact économique de votre diaspora au-delà des envois de fonds* (Genève, 2020). Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/contributions-et-comptage-guide-pour-mesurer-limpact-economique-de-votre-diaspora-au-dela-des>.

²⁷ Pour en savoir davantage, voir le site <https://migrationnetwork.un.org/>.

de 2 milliards de dollars É. U. ont été placés par l'intermédiaire de ce dispositif. Aux Philippines, les pouvoirs publics ont émis des obligations Progreso destinées aux expatriés, à l'aide d'une application mobile, qui les encourage à investir dans le financement de l'action publique pour la réponse et le relèvement de la pandémie de COVID-19. Les petits investisseurs représentaient 80 % de la totalité des transactions. Enfin, en Somalie, un fonds d'une valeur de 500 millions de dollars É. U. a été lancé afin de stimuler le développement des entreprises, non seulement pendant la pandémie de COVID-19, mais aussi pour contribuer à éduquer les jeunes et ainsi accroître le taux d'alphabétisation.

Il faut adopter une approche plus globale de la contribution des migrants, englobant les investissements et la philanthropie des diasporas, le tourisme et les réseaux transnationaux, ainsi que l'entrepreneuriat et les échanges commerciaux des migrants, comme le définit l'objectif 19 du Pacte mondial. Les intervenants ont attiré l'attention sur l'importance de soutenir les contributions des migrants et des diasporas en facilitant l'inclusion financière, en renforçant l'infrastructure des marchés financiers pour permettre une réduction des coûts de transaction, et par la numérisation. Pour reprendre les mots de Gerardo Pérez (El Salvador), « Comment ne pas soutenir notre diaspora ? Tout au long de l'histoire de notre pays, nous ne lui avons donné que peu de choses, mais en retour, elle nous a tant donné. » Des politiques et des cadres réglementaires plus larges favorisant la mobilisation de la diaspora doivent également être mis sur pied. Leon Isaacs a souligné qu'il était pertinent de ne pas s'arrêter aux rapatriements de fonds lors de la mesure de l'incidence des contributions économiques des diasporas, faisant observer que les pays doivent adopter des démarches structurées et des politiques spécifiques encourageant et récompensant les contributions des migrants.

Les participants ont convenu qu'il fallait poursuivre le travail mené avec les partenaires nationaux et privés pour surmonter les difficultés liées aux rapatriements de fonds, conformément à l'objectif 20 du Pacte mondial. Même si les décideurs mettent de plus en plus l'accent sur les rapatriements de fonds et les contributions des migrants au sens large, les différents pays du monde n'avaient formulé que peu de remarques sur les objectifs 19 et 20 dans leurs examens volontaires. Gerardo Pérez a signalé qu'El Salvador, où les rapatriements de fonds ont atteint 5,9 milliards de dollars É. U. en 2020, préparait une loi visant à inciter le secteur bancaire à inclure la diaspora en rendant les investissements plus faciles. La pandémie a aussi eu des conséquences sur l'inclusion financière :

70 % des Salvadoriens qui n'avaient pas de compte en banque avant la pandémie ont été forcés d'en ouvrir un pendant le confinement afin de procéder à des transactions électroniques.

La Somalie, qui présente l'un des plus faibles taux officiels de décès dus à la COVID-19, a tout de même été affectée par les répercussions de la conjoncture mondiale et a constaté une baisse des rapatriements vers les ménages, conséquence directe de la pandémie. Le nombre de rapatriements de fonds a diminué en moyenne de 61 %, la réduction des montants rapatriés s'élevant en moyenne à 289 dollars É. U.²⁸. Les auteurs des transferts continuent néanmoins à soutenir leurs proches, même si les sommes sont moins importantes. Ils ont pu poursuivre les transferts de fonds grâce au soutien de leur famille (conjoint et enfants) et en faisant appel à leur épargne et au soutien des pouvoirs publics (prestations sociales). Abdifatah Diriye a indiqué que le gouvernement fédéral de la Somalie, en réponse à la baisse de rapatriements de fonds, s'efforçait de faire participer la diaspora au développement du pays, dans la mesure où la réduction des transferts a une incidence directe sur les revenus des ménages et la sécurité alimentaire en général. Dans le cadre de son plan de préparation et de réponse à la COVID-19, qui souligne la nécessité de faciliter les rapatriements de fonds afin de venir en aide aux ménages pour lesquels ils constituent la principale source de revenus, le pays entend travailler avec les organismes spécialisés des Nations Unies, dont l'OIM, pour faciliter ces transactions et en réduire le coût.

Pendant ces deux jours, les participants ont souvent mentionné l'importance de tirer parti des possibilités que représentent les migrants et de leur donner les moyens d'être des partenaires égaux et des acteurs du développement. Ils ont souligné l'importance des données mais ont aussi relevé que les pouvoirs publics n'avaient bien souvent pas mesuré les progrès de la réalisation des objectifs 19 et 20 du Pacte mondial, au risque de laisser les migrants de côté, ce qui aggrave les inégalités et compromet les chances de concrétisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Un représentant de l'Azerbaïdjan, s'exprimant dans l'assistance, a ajouté qu'il était nécessaire de poursuivre le débat sur les moyens de reprendre au mieux des éléments aussi essentiels du

²⁸ Pour en savoir davantage sur cette question, voir le document de l'OIM intitulé *COVID-19 and the State of Remittance Flows to Somalia* (Somalie, août 2020). Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/g/files/tmzbd1486/files/press_release/file/covid-19_and_the_state_of_remittance_flow_to_somalia_-_iom_somalia_august_2020.pdf.

programme de migration et de développement que les objectifs 19 et 20 lors du Forum d'examen des migrations internationales et des événements ultérieurs. Le renforcement de la coopération et des partenariats à l'échelle internationale est un engagement fondamental du Pacte mondial, en particulier de son objectif 20 b), qui soutient les mesures destinées à promouvoir et à appuyer la Journée internationale des envois de fonds à la famille²⁹ et le Forum mondial sur les transferts d'argent, l'investissement et le développement du FIDA³⁰, qui offre à tous les acteurs intéressés un espace de choix pour nouer et renforcer des partenariats dans l'objectif de trouver des moyens nouveaux de rendre les envois de fonds plus rapides, plus sûrs et moins coûteux.

Recommandations

- Il convient de garantir la mise en œuvre et l'application d'instruments internationaux clés, tels que le Pacte mondial sur les migrations et la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.
- Il faut encourager la reconnaissance du rôle clé que jouent les migrants et les membres de la diaspora en tant qu'agents du changement, et notamment de la manière dont ils enrichissent la société et contribuent au développement économique dans leurs pays d'origine et de destination.
- Des mesures doivent être prises pour garantir la continuité de service et l'accès aux rapatriements de fonds pour les personnes qui en dépendent le plus, et pour soutenir le travail mené par les États Membres et d'autres parties prenantes afin de mettre en œuvre le Pacte mondial sur les migrations.
- Les politiques migratoires doivent refléter les effets positifs des diasporas.

²⁹ Pour en savoir davantage sur la Journée internationale des envois de fonds à la famille, voir le site www.un.org/fr/observances/remittances-day.

³⁰ Pour en savoir davantage sur le Forum mondial, voir la page www.ifad.org/fr/global-forum-on-remittances.

- Il faut appuyer la mobilisation et la collaboration au sein des pouvoirs publics et des groupes de la diaspora dans les pays d'origine et les pays d'accueil, de façon à recueillir et à diffuser les données nécessaires pour concevoir des programmes qui apportent des améliorations authentiques et incitent les membres de la diaspora à soutenir leur pays d'origine.
- Les politiques et les cadres réglementaires doivent encourager une mobilisation plus large de la diaspora.
- L'accent doit être mis sur des partenariats solides et durables entre toutes les parties prenantes, y compris les acteurs privés.
- La contribution des migrants et des diasporas doit être soutenue par l'inclusion financière, l'amélioration des infrastructures des marchés financiers pour contribuer à réduire le coût des transactions et la numérisation.

6. Dans la perspective du premier Forum d'examen des migrations internationales, l'IDM jouera un rôle de premier plan dans la promotion de l'utilisation d'éléments factuels et de pratiques exemplaires pour la mise en œuvre du Pacte mondial

Aperçu

Le Pacte mondial sur les migrations intègre un processus de suivi et d'examen, avec un processus d'examen mondial quadriennal, le Forum d'examen des migrations internationales, destiné à faire avancer sa mise en œuvre. La première édition de ce Forum aura lieu en mai 2022. Aux termes de la résolution 73/326 de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'IDM est invité à «contribuer à chaque forum en fournissant des informations pertinentes et des éléments concrets, en faisant part des meilleures pratiques et des approches novatrices ainsi qu'en formulant des recommandations relatives à la mise en œuvre du Pacte mondial». Dans la perspective de l'IDM 2022, les participants ont souligné l'importance du premier Forum, qui permettra d'en définir la teneur et l'orientation, le rôle du processus de préparation pour son succès et sa pertinence, ainsi que, lors des préparatifs, l'importance des contributions apportées lors de l'IDM, principale plateforme de l'OIM pour le débat stratégique.

Discussions

Les débats concernant l'incidence de la pandémie sur la gestion des migrations, menés lors de cette session et des sessions précédentes de l'IDM, ont montré que les pays avaient effectué des progrès dans l'intégration du Pacte mondial à leur planification nationale en dépit des difficultés considérables causées par la pandémie. Les obstacles à la mobilité humaine et au développement socioéconomique ont mis en

exergue l'importance cruciale de la coopération à tous les niveaux et entre toutes les parties prenantes, impliquées activement aux échelons national, régional et mondial et participant aux processus régionaux d'examen du Pacte mondial. Ces questions d'envergure mondiale, dont dépend la réalisation des ODD, ne peuvent pas être traitées par les pays de manière individuelle. Comme l'a déclaré le Directeur général de l'OIM, il faut prendre conscience de la nécessité de se préparer, ce qui implique la coopération de tous les pouvoirs publics et de toutes les sociétés, entre les pays, les secteurs et l'économie, entre les autorités nationales et locales et à l'échelon des Nations Unies.

Les participants à la session ont ainsi relevé que les acteurs aux niveaux local, national et régional jouaient un rôle particulièrement important pour traduire les engagements mondiaux en actions et faire face aux difficultés locales, ainsi qu'aux besoins et aux vulnérabilités des populations migrantes. En outre, la résolution des difficultés complexes liées à la migration et à la santé nécessite un travail et une coopération multilatéraux pour la mise en œuvre des cadres mondiaux. Sanjay Bhattacharya a déclaré que le gouvernement indien avait rédigé une proposition d'action multilatérale comprenant un projet collaboratif d'approches axées sur les données et centrées sur les migrants. Il encourage également des stratégies tenant compte des questions de genre, conformément au Cadre de gouvernance des migrations de l'OIM et à la Stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble des Nations Unies. La coopération bilatérale et multilatérale est essentielle, et les pouvoirs publics doivent assurer un environnement favorable à la mobilité de la main-d'œuvre et reconnaître les contributions des migrants. L'Inde lance de multiples initiatives, notamment une loi sur la migration en cours d'examen, pour s'aligner sur les volets essentiels du Pacte mondial. Le pays a mis sur pied une plateforme en ligne, appelé eMigrate, destinée à garantir des emplois sûrs à l'étranger pour les travailleurs migrants indiens³¹. Ce portail permet aux employeurs du monde entier de trouver les talents dont ils ont besoin. Il fournit aussi des services d'orientation avant le départ, visant en particulier les travailleurs migrants non qualifiés ou semi-qualifiés, et leur apportant des connaissances non techniques sur la culture du pays en question, ses dispositifs d'aide sociale, etc..

³¹ Pour en savoir plus, voir la page <https://web.umang.gov.in/landing/department/emigrate.html>.

José Luis Pardo Cuerdo a expliqué que l'Espagne préparait un rapport exhaustif sur l'avancement de sa mise en œuvre du Pacte mondial. Ce rapport est un document évolutif, mis à jour en permanence; il constitue une référence pour les ministères et services nationaux compétents concernant la mise en œuvre de chacun des 23 objectifs du Pacte. Les discussions menées lors du premier Forum d'examen des migrations internationales et des sessions de l'IDM précédant celui-ci doivent accorder une place aux difficultés permanentes liées à la migration que la pandémie n'a pas créées mais a rendues plus visibles, et qui nécessitent des mesures aussi bien à court qu'à plus long terme. Le Forum sera une occasion parfaite pour former un consensus mondial large sur la migration.

Christine O'Dwyer, de l'Union européenne, a fait remarquer que le Pacte mondial était le fruit du multilatéralisme, qui adopte une approche associant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société pour relever les défis mondiaux auxquels la communauté internationale est actuellement confrontée, et qui encourage la recherche de solutions mondiales fondées sur la solidarité, les droits de l'homme et un ordre international reposant sur des règles. Ces principes se retrouvent dans le travail mené par l'UE pour appuyer la mise en œuvre du Pacte mondial, qui est ancré dans le nouveau pacte de la Commission européenne sur la migration et l'asile. Ce dernier propose une nouvelle stratégie visant à mettre en place, au sein de l'Union, un système migratoire plus fiable, plus équitable et plus efficace. En conformité avec les objectifs du Pacte mondial, l'UE reconnaît l'importance de la conclusion de partenariats avec les pays d'origine, de transit et de destination. Elle s'efforce d'atténuer les répercussions de la COVID-19 sur les migrations dans le cadre de sa réponse interne et externe à la pandémie, et s'engage à soutenir les efforts menés, sous la houlette du Secrétaire général des Nations Unies, pour coordonner une riposte à l'échelle des Nations Unies.

Comme l'ont montré les exemples donnés par les autres participants à la session, les partenariats et le dialogue à l'échelle régionale sont essentiels à la mise en œuvre des cadres mondiaux et à l'élaboration d'instruments régionaux plus adaptés à leur contexte. Les approches régionales peuvent consister en un travail de promotion de la coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination sur la dynamique migratoire d'une région. En effet, comme l'a rappelé le représentant de la Libye, le phénomène migratoire a un impact sur de nombreux États Membres de l'OIM, qui doivent travailler ensemble pour définir une approche collective,

concise et globale pour la gouvernance, le développement et la sécurité. Cela implique d'aller au-delà des partenariats existants et de déterminer des modes de collaboration innovants.

Plus proches du terrain, des acteurs nationaux et locaux jouent un rôle particulièrement important dans le traitement des défis, des besoins et des vulnérabilités liés à la COVID-19. Le monde voit se multiplier les exemples d'efforts menés à l'échelle nationale pour élargir la base d'éléments factuels, concevoir des solutions pour les migrants et des mécanismes de protection temporaire, et mobiliser des partenariats face à la pandémie, et offrant une possibilité de reproduction et de partage d'expériences. Les participants ont cité de nombreux exemples de pratiques nationales efficaces, et ont fait part de leur expérience dans ce domaine. Par exemple, un délégué de la Thaïlande a indiqué que son pays avait contribué au Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration et était un fervent défenseur du Pacte mondial. La Thaïlande entend travailler en étroite collaboration avec le Réseau des Nations Unies sur les migrations pour l'Asie et le Pacifique, et estime que le Forum d'examen des migrations internationales constitue une occasion importante de repérer les lacunes et de s'inspirer des expériences et des meilleures pratiques pour orienter son action. Aucun pays ne peut gérer seul la question éminemment complexe de la migration, et la communauté internationale possède une responsabilité commune à cet égard,

Dans le même ordre d'idées, un représentant du Canada a souligné qu'une gestion des migrations soucieuse des questions de genre était essentielle, et a demandé à l'OIM de présenter des pratiques couronnées de succès dans différents pays. Le délégué du Bangladesh a répété qu'il fallait intensifier la mise en œuvre du Pacte mondial pour assurer un relèvement inclusif et efficace, en particulier dans les pays de destination. Le Bangladesh, qui est l'un des principaux facilitateurs du Forum et un défenseur fervent du Pacte mondial, accorde une importance prépondérante à cette mesure. Il a demandé à l'OIM et au Réseau des Nations Unies sur les migrations de déterminer les obstacles structurels à la réalisation des objectifs du Pacte. Un délégué du Mexique a expliqué que son pays avait participé à l'examen actif des processus régionaux et réalisait plusieurs exercices pour mettre en œuvre le Pacte mondial. Il a recensé les possibilités plus larges, en particulier dans le domaine de la formation, pour répondre aux besoins des populations vulnérables. Le représentant des Philippines a confirmé que le Forum représentait

une occasion exceptionnelle d'ancrer le travail dans des communautés essentielles, à savoir les migrants et leurs communautés d'origine et d'accueil. «Si nous ne tenons pas compte de leurs aspirations, nous ne ferons que parler entre nous.»

Les États Membres de l'OIM ont émis le souhait que l'IDM contribue au Forum, et le dernier panel a étudié les meilleurs moyens de le faire à la première session de 2022. Des intervenants, tels que Sanjay Bhattacharya, ont déclaré que la prochaine édition de l'IDM devrait encourager des discussions sur les politiques priorisant les retours et alignées sur les priorités de développement, sur la façon dont les gouvernements pourraient créer un environnement favorable à la mobilité de la main-d'œuvre, et sur les scénarios en rapide évolution qui appellent des réponses dynamiques. Christine O'Dwyer a ajouté que la prochaine édition de l'IDM devait permettre de poser des bases communes pour intensifier les débats régionaux et multilatéraux axés sur la jeunesse. En conformité avec les objectifs du Pacte mondial, l'IDM doit encourager la possibilité de retour volontaire et la réintégration durable, de façon à optimiser les effets positifs et à favoriser des migrations sûres et ordonnées.

Recommandations

- Les capacités locales et nationales de mise en œuvre des politiques et outils existants grâce à une coopération régionale et mondiale doivent être renforcées.
- La coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination pour la gestion de flux migratoires complexes doit être consolidée, par exemple par des partenariats et des initiatives à l'échelle régionale.
- Des efforts doivent être menés pour renforcer les données factuelles et les capacités à l'échelon local, à l'appui de mesures réfléchies, spécifiques au contexte et axées sur les besoins.
- La collaboration doit être intensifiée afin que toutes les parties prenantes soient à l'unisson : les données scientifiques des épidémies passées doivent être publiées de façon cohérente et utilisées pour la préparation des pandémies à venir, compte tenu de l'importance vitale de politiques fondées sur des données factuelles.

- La coopération et l'aide à l'échelle internationale doivent être mises en exergue afin d'œuvrer à la santé de tous, au développement de tous et au relèvement de tous.
- Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les pays et les autres parties prenantes doivent unir leurs efforts pour faciliter une distribution égale des vaccins et l'égalité d'accès à ces derniers, notamment pour les migrants et les personnes déplacées dans leur propre pays.
- Les pays qui n'ont pas participé aux négociations sur le Pacte mondial doivent être invités à assister au Forum d'examen des migrations internationales et à contribuer aux activités et aux débats.
- Les États doivent arriver au premier Forum d'examen des migrations internationales avec une approche mondiale renouvelée et constructive.

CONCLUSIONS

La deuxième session de l'IDM 2021 a mis en évidence les domaines d'action prioritaires pour le relèvement à l'issue de la pandémie de COVID-19. Elle visait à mieux connaître les conséquences des chocs mondiaux sur la migration et le développement, à en tirer des enseignements et à définir des recommandations pour améliorer le soutien aux migrants à l'avenir. La session a également servi d'enceinte privilégiée de dialogue stratégique à l'échelle mondiale, permettant aux États Membres de l'OIM, aux observateurs, aux organisations intergouvernementales partenaires et aux parties prenantes non gouvernementales de discuter des questions migratoires pressantes afin de faire progresser les efforts visant à assurer une migration sûre, ordonnée et régulière, et de renforcer des systèmes de santé publique inclusifs pour les migrants, dans le but ultime d'encourager la réalisation des ODD.

Depuis mars 2020, de nombreux pays ont fermé leurs frontières et/ou ont imposé des restrictions sur les déplacements et des mesures de confinement afin de tenter d'endiguer la propagation du virus. Toutes ces mesures ont eu de fortes répercussions sur les mouvements transfrontaliers, les migrants eux-mêmes et les communautés des pays d'origine. Les migrants ont été les grands oubliés des plans de préparation et de riposte à la COVID-19, en particulier dans les contextes de crise, marqués par des systèmes sociaux fragiles, voire inexistants. Dans plusieurs pays, les migrants n'ont pas pu accéder aux services élémentaires qui leur permettent de satisfaire leurs besoins les plus urgents, ce qui n'a fait qu'aggraver leurs vulnérabilités. En outre, les professionnels de santé membres de la diaspora et les travailleurs migrants ont joué un rôle de premier ordre aux premières lignes de la réponse, et les migrants, notamment les femmes et les jeunes, doivent être inclus aux efforts mondiaux de relèvement de la COVID-19.

La session a permis d'échanger des points de vue et de mettre en commun des exemples de bonnes pratiques, des enseignements et des recommandations, alors que la communauté internationale s'efforce de faire progresser le relèvement de la pandémie d'une manière inclusive,

qui soit exempte de discriminations et lutte contre les inégalités. D'une manière générale, les participants ont reconnu que les difficultés qu'impose la pandémie à la mobilité humaine et au développement socioéconomique pourraient être gérées plus efficacement par la coopération entre tous les acteurs concernés, y compris les migrants et la diaspora. Tous doivent s'unir dans une approche concise et globale qui aborde la gouvernance, le développement et la sécurité. La pandémie a démontré que les partenaires pouvaient aller au-delà des dispositifs existants pour tisser de nouveaux liens et trouver des moyens innovants d'œuvrer de concert.

Les débats ont également révélé qu'il fallait accorder une attention toute particulière au rôle des jeunes et des femmes dans la reconstruction « en mieux », conformément au rapport Notre programme commun du Secrétaire général des Nations Unies.

Les participants à la session ont cité de nombreuses possibilités, à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale, de renforcer l'action collective et de promouvoir des sociétés plus résilientes, plus durables, plus inclusives et plus pacifiques. Comme l'a indiqué le Directeur général de l'OIM dans ses remarques de clôture, il est nécessaire d'adopter une approche intégrée, associant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société, pour préparer les futures situations d'urgence sanitaire et leurs conséquences sur la gestion des frontières dans l'après-pandémie. Il faut également adapter la coordination à l'échelle mondiale et prendre des mesures innovantes, pluridimensionnelles et inclusives accordant la priorité à la prévention, à la préparation et à la transition vers un modèle économique plus durable.

La deuxième session de l'IDM 2021 a posé les bases communes d'un débat sur les conséquences de la pandémie sur les systèmes de gestion des migrations et sur les moyens par lesquels les gouvernements pourraient collaborer pour réagir efficacement à des événements similaires à l'avenir. Les participants ont reconnu que le Forum d'examen des migrations internationales en 2022 constituerait une excellente occasion de faire progresser le consensus mondial sur les questions migratoires et d'exhorter les États et les organisations internationales à présenter une approche mondiale renouvelée et constructive de la migration. La première session de l'IDM 2022 sera dès lors consacrée à un échange de pratiques exemplaires, de démarches innovantes et de recommandations concernant la mise en œuvre du Pacte mondial.

RECOMMANDATIONS SUR LA VOIE À SUIVRE

Les discussions menées lors de la deuxième session de l'IDM 2021 ont permis d'identifier plusieurs recommandations afférentes aux six messages clés qui se sont dégagés. Ces recommandations, présentées ci-après, peuvent être diffusées et adaptées si nécessaire afin d'orienter les grands processus stratégiques, notamment le Forum d'examen des migrations internationales en mai 2022.

De nouvelles approches de la gestion des frontières et de la mobilité humaine sont nécessaires

- Les données doivent être recueillies de façon plus systématique, et doivent être ventilées par statut migratoire afin de permettre une meilleure compréhension des besoins de protection et des difficultés des migrants dans le contexte de la COVID-19, ainsi que de permettre un soutien efficace à toutes les populations de migrants. Le renforcement de la base de données factuelles sur les effets de la pandémie sur la mobilité et les populations migrantes reste une priorité pour trouver des réponses efficaces.
- Il convient d'adopter une démarche intégrée, qui tienne compte d'une manière globale de la mobilité internationale et de la réglementation sanitaire internationale. Cela nécessite des approches plurisectorielles, intégrant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société, assorties d'une véritable coordination entre les pays et les secteurs, ainsi que les autorités et organisations nationales et locales.

- Les mesures de réponse et de relèvement ne doivent pas aggraver les discriminations, la stigmatisation ou les inégalités, ni porter atteinte aux droits de l'homme.
- Il faut renforcer la coopération pour empêcher la propagation de la COVID-19 entre les pays et améliorer la gouvernance des migrations à l'échelle mondiale. L'un des éléments clés de la reprise de la mobilité humaine transfrontalière est l'utilisation de certificats de santé numériques, et leurs implications pour les migrants doivent être évaluées.
- Afin d'orienter les futurs cadres stratégiques nationaux et mondiaux, il faut recueillir et analyser des données exhaustives sur les conséquences pour les migrants des restrictions de déplacement imposées par la pandémie de COVID-19.

Le travail de relèvement de la pandémie doit garantir l'inclusion et l'accès aux services socioéconomiques

- Il faut reconnaître le rôle majeur joué par les migrants et les membres de la diaspora en tant qu'acteurs d'un changement social positif, et notamment la richesse qu'ils apportent à la société et leur contribution au développement économique de leur pays d'origine et de leur pays de destination.
- Les engagements pris au titre du Pacte mondial sur les migrations en faveur d'un accès sûr et sans discrimination aux soins de santé doivent être mis en œuvre.
- Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les pays et les autres parties prenantes doivent unir leurs efforts pour faciliter une distribution égale des vaccins et l'égalité d'accès à ces derniers, en particulier pour les populations les plus vulnérables, notamment les migrants et les personnes déplacées dans leur propre pays.
- Dans le cadre des efforts de relèvement après la COVID-19, les gouvernements doivent, en priorité, s'efforcer de renforcer les systèmes de santé et de protéger et d'inclure les personnes en

situation de vulnérabilité, notamment les migrants, afin de diminuer les risques de crises sanitaires futures tout en rendant les sociétés plus résilientes et en s'attaquant aux facteurs de migration et de déplacement forcés. Il existe des orientations et des outils précis à l'appui de ces efforts, qu'il convient d'utiliser.

- Il faut prendre des mesures pour mettre en œuvre et renforcer les mécanismes de protection des droits des migrants, quel que soit leur statut, en accordant une attention particulière aux migrants les plus vulnérables, et en s'efforçant de garantir un accès aux services sociaux sans discrimination.
- Chacun, quel que soit son statut migratoire, doit avoir un accès égal à ces services.
- Il est essentiel d'adopter une démarche fondée sur les droits et mettant l'accent sur la sécurité de l'emploi et des moyens de subsistance des migrants.
- Les approches politiques doivent refléter les contributions positives des migrants et de la diaspora, car il est nécessaire de dûment prendre en considération la migration en tant que question transversale si l'on veut accélérer les progrès vers la réalisation du Programme 2030.
- Dans un contexte d'inégalités croissantes, et étant donné que c'est à l'échelon local qu'ont lieu l'inclusion et la prestation de services et que se situe la meilleure connaissance des possibilités, les responsables locaux et religieux, la société civile et le secteur privé doivent travailler ensemble au niveau local.

Les situations de pandémie nécessitent des mesures innovantes et efficaces de réponse aux crises

- Les procédures nationales de régularisation doivent être normalisées.
- Les gouvernements doivent ratifier et appliquer les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme afin de protéger les

droits des populations les plus vulnérables, en particulier lors de crises migratoires, où les migrants sont particulièrement exposés au trafic illicite et à la traite d'êtres humains.

- Des mesures doivent être prises pour encourager une meilleure compréhension et perception de la réalité sur le terrain, afin de définir des moyens plus efficaces d'aider les migrants et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à vivre une vie dans la dignité.
- Il faut offrir aux migrants des espaces et des possibilités d'élaborer des réponses créatives à la pandémie de COVID-19, notamment en vue d'un relèvement à long terme.
- L'entrepreneuriat, de nouvelles formes de financement flexible, l'engagement du secteur privé et la création de nouvelles ressources doivent être encouragés afin de soutenir les moyens de subsistance des plus vulnérables.
- Le partage de données étant décisif dans les situations de crise, et à plus forte raison pendant la pandémie de COVID-19, et essentiel pour comprendre la situation sur le terrain, il convient d'encourager les investissements dans le numérique, en tenant dûment compte de la confidentialité et de la sécurité des données.

Les migrants doivent avoir les moyens d'élaborer des réponses créatives en vue du relèvement de la COVID-19 et d'accélérer la mise en oeuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

- La voix des migrants, des femmes, des jeunes et des communautés marginalisées doit être relayée dans les grandes enceintes mondiales et régionales, et leur inclusion dans des processus politiques clés et les efforts de mise en œuvre doit être encouragée.
- Il faut soutenir la reconnaissance du rôle clé que jouent les migrants et les membres de la diaspora en tant qu'agents du changement, et notamment de la manière dont ils enrichissent la société et

contribuent au développement économique dans leurs pays d'origine et de destination.

- Les pouvoirs publics et le secteur privé doivent travailler main dans la main pour autonomiser les migrantes afin qu'elles puissent exploiter leur potentiel pour le développement de leurs communautés.
- Des activités de renforcement des capacités doivent cibler les jeunes, notamment les migrants, afin de les aider à développer des compétences numériques adaptables, en vue de renforcer la résilience sur des marchés du travail affectés par la pandémie de COVID-19.
- Il faut encourager une meilleure compréhension des moyens de mettre en rapport les besoins du marché du travail et les possibilités d'éducation, ainsi que les liens avec les questions de mobilité étudiante et de mobilité de la main-d'œuvre.
- La résilience et l'adaptabilité doivent être consolidées dans un monde en constante évolution du fait de la numérisation, de la COVID-19 et du changement climatique, qui affectent en permanence les modes de travail et de déplacement.
- Des démarches inclusives d'apprentissage tout au long de la vie et de renforcement flexible des compétences, la reconnaissance des qualifications et des reconversions, par exemple pour encourager la transition d'emplois fondés sur le carbone à des emplois verts, doivent devenir la norme.
- Les efforts d'innovation dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle ne doivent pas négliger les groupes souvent laissés de côté, des femmes et des filles aux jeunes en passant par les membres de la diaspora, dans la mesure où il est crucial de mettre sur pied un relèvement véritablement inclusif de la pandémie.
- La mobilité étudiante doit être redynamisée, car elle est essentielle non seulement aux étudiants eux-mêmes, mais aussi à la pérennité des systèmes éducatifs et à la formation de la main-d'œuvre de demain.
- Il faut encourager la collaboration entre les jeunes et les autres parties prenantes, notamment les Nations Unies, les organismes

publics et le secteur privé, de façon à déterminer et à promouvoir des moyens de favoriser la contribution des jeunes à l'élaboration de politiques et de programmes favorables à la jeunesse, en particulier grâce à des projets et programmes nationaux, par exemple dans le cadre des équipes de pays des Nations Unies.

- Les jeunes doivent participer activement à la conception des programmes, et des politiques et des initiatives traitant de leur situation, encourageant par là même les réseaux de soutien entre pairs.
- Il faut permettre aux migrantes de participer à l'élaboration des politiques sur les questions qui ont une incidence sur leur vie en améliorant les possibilités de formation pour les femmes et les filles migrantes, afin qu'elles puissent mettre leurs compétences et leurs efforts au service de la reprise économique mondiale.

Une approche plus globale du rôle des communautés transnationales et des rapatriements de fonds est nécessaire

- Il convient de garantir la mise en œuvre et l'application d'instruments internationaux clés, tels que le Pacte mondial sur les migrations et la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.
- Il faut encourager la reconnaissance du rôle clé que jouent les migrants et les membres de la diaspora en tant qu'agents du changement, et notamment de la manière dont ils enrichissent la société et contribuent au développement économique dans leurs pays d'origine et de destination.
- Des mesures doivent être prises pour garantir la continuité de service et l'accès aux rapatriements de fonds pour les personnes qui en dépendent le plus, et pour soutenir le travail mené par les États Membres et d'autres parties prenantes afin de mettre en œuvre le Pacte mondial sur les migrations.

- Les politiques migratoires doivent refléter les effets positifs des diasporas.
- Il faut appuyer la mobilisation et la collaboration au sein des pouvoirs publics et des groupes de la diaspora dans les pays d'origine et les pays d'accueil, de façon à recueillir et à diffuser les données nécessaires pour concevoir des programmes qui apportent des améliorations authentiques et incitent les membres de la diaspora à soutenir leur pays d'origine.
- Les politiques et les cadres réglementaires doivent encourager une mobilisation plus large de la diaspora.
- L'accent doit être mis sur des partenariats solides et durables entre toutes les parties prenantes, y compris les acteurs privés.
- Les contributions des migrants et des diasporas doivent être soutenues à la faveur d'une inclusion financière, d'une amélioration de l'infrastructure des marchés financiers afin de permettre une réduction du coût des transactions, et d'une numérisation.

Dans la perspective du premier Forum d'examen des migrations internationales, l'IDM jouera un rôle de premier plan dans la promotion de l'utilisation d'éléments factuels et de pratiques exemplaires pour la mise en œuvre du Pacte mondial

- Les capacités locales et nationales de mise en œuvre des politiques et outils existants grâce à une coopération régionale et mondiale doivent être renforcées.
- La coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination pour la gestion de flux migratoires complexes doit être consolidée, par exemple par des partenariats et des initiatives à l'échelle régionale.

- Des efforts doivent être menés pour renforcer les données factuelles et les capacités à l'échelon local, à l'appui de mesures réfléchies, spécifiques au contexte et axées sur les besoins.
- La collaboration doit être intensifiée afin que toutes les parties prenantes soient à l'unisson : les données scientifiques des épidémies passées doivent être publiées de façon cohérente et utilisées pour la préparation des pandémies à venir, compte tenu de l'importance vitale de politiques fondée sur des données factuelles.
- La coopération et l'aide à l'échelle internationale doivent être mises en exergue afin d'œuvrer à la santé de tous, au développement de tous et au relèvement de tous.
- Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les pays et les autres parties prenantes doivent unir leurs efforts pour faciliter une distribution égale des vaccins et l'égalité d'accès à ces derniers, notamment pour les migrants et les personnes déplacées dans leur propre pays.
- Les pays qui n'ont pas participé aux négociations sur le Pacte mondial doivent être invités à assister au Forum d'examen des migrations internationales et à contribuer aux activités et aux débats.
- Les États doivent arriver au premier Forum d'examen des migrations internationales avec une approche mondiale renouvelée et constructive.

ORDRE DU JOUR FINAL

Session de Genève de l'IDM 2021

Tirer parti de la migration aux fins d'un
relèvement résilient et durable après la
pandémie : chances et défis

14-15 octobre 2021

Première journée : La mobilité mondiale : un moteur de l'égalité, d'un relèvement inclusif de la COVID-19 et d'une action accélérée en vue du Programme 2030	
10 h – 10 h 30	Ouverture et discours lumineux
	<ul style="list-style-type: none"> • António Vitorino, Directeur général de l'OIM • Anuradha Gupta, Directrice exécutive adjointe, Gavi
10 h 30 – 13 h	Panel 1: Incidences de la COVID-19 sur la mobilité : éléments déclencheurs de la migration, réaction gouvernementale, et avenir de la gestion des frontières après la pandémie
	<p>Cette table ronde examinera les incidences de la COVID-19 sur la mobilité humaine transfrontalière. Pour la deuxième année consécutive, l'instabilité règne, et l'apparition de nouveaux variants du virus a donné lieu à des restrictions de voyage modulées et à une perturbation continue de la mobilité mondiale. La gestion des frontières, pendant toute la durée de la pandémie, a mis en lumière certaines carences existantes des systèmes d'immigration nationaux, notamment leur manque de résilience. Les États ont dû établir des conditions d'entrée et modifier continuellement les procédures d'immigration pour s'adapter à des impératifs sanitaires fluctuants. Les certificats de santé numériques récemment introduits, et leurs incidences sur les migrants, constituent l'un des principaux défis auxquels il faut faire face. Dans le même temps, des mesures sanitaires en cours d'élaboration doivent être assorties de garanties précises et de normes relatives à la confidentialité des données afin de garantir un accès sans exclusive aux voies de migration régulière tout en évitant de creuser la fracture de la mobilité à l'échelle mondiale. Les obstacles actuels à la mobilité humaine modifieront probablement la gestion des migrations sur le long terme et marqueront un tournant sur le plan de la santé et de la mobilité mondiale. Le panel se penchera également sur les données et analyses disponibles concernant la façon dont la pandémie a remodelé la gestion des frontières et la mobilité humaine, l'efficacité des mesures applicables aux voyages pour endiguer la propagation de la pandémie, et certaines des conséquences observées pour les migrants. Il mettra en relief</p>

	<p>l'importance de repenser les approches en matière de données et de mobilité humaine, ainsi que la nécessité d'une coordination internationale des exigences et des mesures relatives aux voyages.</p> <p>Modératrice : Amy Pope, Directrice générale adjointe chargée de la gestion et des réformes de l'OIM</p> <p>Présentateur : Nuno Nunes, Coordonnateur mondial de la Matrice de suivi des déplacements, exposé consacré au changement de paradigme des approches en matière de données sur la mobilité et aux constatations du rapport de l'OIM et du MPI sur l'impact de la COVID-19 sur la mobilité dans le monde</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sarah Lou Ysmael Arriola, Sous-Secrétaire chargée des travailleurs migrants, Département des affaires étrangères, Philippines • Jessica Bither, experte de haut niveau de la migration, Questions mondiales, Robert Bosch Stiftung GmbH • Henrik Nielsen, Directeur chargé des affaires internationales et horizontales, DG Migration et affaires intérieures, Commission européenne • Ninglan Wang, Chef d'unité, Unité Points d'entrée et santé aux frontières, Département du renforcement de l'état de préparation des pays, OMS <p>Débat général</p>
13 h – 15 h	Pause déjeuner
15 h – 16 h 30	Panel 2: Promouvoir les droits socioéconomiques et l'accès aux services pendant et après la pandémie de COVID-19
	<p>Cette table ronde sera l'occasion de souligner que l'inclusion et l'équité sont des aspects essentiels de la préparation et de la riposte à la COVID-19 et de la voie à suivre. C'est pourquoi elle portera plus particulièrement sur la nécessité de promouvoir l'accès des migrants aux soins de santé (conformément au droit à la santé), en accord avec les principes relatifs à la couverture sanitaire universelle et en vue de la réalisation de l'objectif de développement durable 3. L'accès sera mis sur le rôle joué par les professionnels de santé de la diaspora et les travailleurs migrants en tant que premiers intervenants, ainsi que sur la nécessité d'inclure les migrants dans les efforts de relèvement de la COVID-19. Des éclairages seront proposés sur l'accès au logement, l'aide à l'emploi, la langue/l'intégration civique et la numérisation des services d'intégration, y compris les prestations sociales pendant la pandémie et la difficulté de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Par ailleurs, pour garantir un relèvement en mieux, il est fondamental de faire en sorte que les droits des migrants soient transférables par-delà les frontières (internes et internationales). Cette table ronde visera en outre à examiner des pratiques permettant de protéger les</p>

	<p>travailleurs migrants dans les chaînes d'approvisionnement à la faveur du recrutement éthique, et d'autonomiser les gouvernements locaux et régionaux qui sont en première ligne pour ce qui est de mettre en œuvre les politiques et d'assurer l'accès aux services. Tel est particulièrement le cas dans les zones urbaines, où 90 % des cas de COVID-19 sont signalés et où la majorité des migrants et des personnes déplacées s'établissent.</p> <p>Ces aspects sont conformes à l'engagement pris par l'OIM d'autonomiser les gouvernements locaux au titre de sa stratégie institutionnelle en matière de migration et développement durable, et sont liés à l'ODD 11 sur le développement urbain durable, dont l'OIM s'efforce de garantir le caractère inclusif, ainsi qu'aux travaux de l'équipe spéciale des Nations Unies sur l'avenir des villes.</p> <p>Modératrice : Ugochi Daniels, Directrice générale adjointe chargée des opérations de l'OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bassem Al-Dahamsheh, Gouverneur, Directeur chargé de la nationalité, des affaires étrangères et de l'investissement, Ministère de l'intérieur, Royaume hachémite de Jordanie • Bola Bardet, Fondatrice et Directrice générale de Susu • Jeremy Robbins, Directeur général de New American Economy • Exposé : David Khoudour, Conseiller en matière de mobilité humaine, PNUD et Cécile Riallant, Chef de l'Unité Migration et développement durable, OIM <p>Débat général</p>
16 h 30 – 18 h	Panel 3: Réponse aux crises en temps de COVID-19
	<p>Les fermetures de frontières et/ou les restrictions de voyage et les mesures de confinement décidées par de nombreux gouvernements depuis mars 2020 dans le but d'endiguer la propagation du virus ont eu de lourdes conséquences pour les mouvements transfrontaliers, les migrants, et les communautés dans les pays d'origine. Les migrants ont été les grands oubliés des plans de préparation et de riposte à la COVID-19, en particulier dans les situations de crise où les systèmes sociaux sont fragiles, voire inexistants. Dans plusieurs pays, les migrants n'ont pas pu accéder aux services élémentaires qui leur permettent de satisfaire à leurs besoins les plus urgents, ce qui n'a fait qu'aggraver leurs vulnérabilités pendant la pandémie. Pour les pays touchés par une crise (tels que l'Afghanistan, le Venezuela, le Liban, etc.), la pandémie a accentué les difficultés auxquelles se heurte la fourniture de l'aide humanitaire et a compliqué la situation des personnes déplacées, des migrants en situation de vulnérabilité et des communautés d'accueil touchées. De plus, les migrants ont perdu leur emploi et leur revenu, ce qui s'est traduit par une augmentation des besoins de base préexistants et par la perte des</p>

	<p>rapatriements de fonds pour leur famille au pays. En tentant de retourner chez eux, de nombreux migrants se sont trouvés bloqués dans des pays de transit ou d'accueil, avec un risque accru d'avoir un accès plus limité (ou inexistant) aux soins de santé et à l'aide sociale, de perdre leurs moyens de subsistance, d'avoir un statut régulier incertain, d'être victimes de stigmatisation et de xénophobie, d'être placés en détention dans des centres déjà surpeuplés, d'être exposés à des problèmes de santé mentale ainsi qu'à la violence et aux mauvais traitements, y compris l'exploitation et les atteintes sexuelles, la traite des personnes et la violence sexiste. Cette table ronde sera plus particulièrement consacrée aux mesures de riposte aux crises et aux plans d'action humanitaire interorganisations qui tiennent compte des enseignements tirés et comprennent des interventions de préparation, ainsi que des ajustements aux modalités de fourniture de l'aide humanitaire pendant la pandémie.</p> <p>Modérateur : Jeffrey Labovitz, Directeur du Département des situations d'urgence de l'OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Md. Mohsin, Secrétaire, Ministère de la gestion des catastrophes et des secours, Bangladesh • Ceyda Dumlupinar Guntay, Coordonnatrice de programme adjointe, Société turque du Croissant rouge, Département des services de migration • Diego Beltrand, Envoyé spécial du Directeur général de l'OIM pour la réponse régionale concernant le Venezuela • Christian Mulamba, Directeur national de l'International Medical Corps (IMC), République centrafricaine <p>Débat général</p>
--	---

Seconde journée : Les migrants, acteurs du changement en vue d'un relèvement résilient et durable de la pandémie	
10 h – 11 h	Panel 1: Rôle des migrants dans le relèvement post-COVID-19 et la réalisation des objectifs de développement durable
	<p>La COVID-19 a mis en lumière l'importance de migrations bien gérées pour des sociétés prospères et en bonne santé, mais aussi les effets négatifs d'une mobilité humaine réduite sur le développement durable. Les restrictions extraordinaires à la mobilité imposées partout dans le monde pour endiguer la transmission de la COVID-19 ont eu des répercussions immédiates et potentiellement durables sur la réalisation de nombreux objectifs de développement durable. Pour pouvoir élaborer des interventions qui atténuent les</p>

	<p>effets négatifs et protègent les migrants et leurs communautés, et mettre à profit le potentiel qu'offre la migration pour se relever en mieux, conformément à l'appel lancé par le cadre de réaction à l'impact socioéconomique de la COVID-19 des Nations Unies, il est impératif de bien comprendre les effets de la pandémie sur la mobilité humaine et le développement. Lors de cette table ronde, des travailleurs migrants, des représentants de la diaspora et des décideurs politiques seront invités à discuter du rôle des migrants dans le relèvement de la COVID-19 et la réalisation du Programme 2030 en présentant leur expérience directe et leurs points de vue sur la manière dont la pandémie s'est répercutée sur leur travail. Elle sera aussi l'occasion d'examiner en quoi ce que nous jugeons essentiel dans une économie a changé durant la pandémie, en quoi le rôle des travailleurs migrants « essentiels » a changé, et quels sont les chances et les défis qui se présentent.</p> <p>Modératrice : Monica Goracci, Directrice du Département de la gestion des migrations de l'OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amina Hersi Moghe, Fondatrice du projet Atiak Sugar, Ouganda • Caroline Caporossi, Fondatrice, Association for the Integration of Women et Youth Forum • Peter Kwok, Président et fondateur de la Fédération des professionnels chinois du Royaume-Uni <p>Débat général</p>
11 h – 12 h	<p>Panel 2: S'attaquer aux difficultés rencontrées par les jeunes migrants pendant la pandémie et autonomiser la jeunesse pour faciliter un relèvement durable</p>
	<p>Cette table ronde, en résonance avec le rapport Notre programme commun lancé en septembre par le Secrétaire général, sera consacrée à trois aspects fondamentaux des activités en cours auprès des jeunes : le relèvement de la COVID-19; le perfectionnement et la reconversion pour répondre aux besoins de développement de l'économie verte et numérique après la pandémie; et l'amélioration des résultats en matière d'éducation. Le secteur de l'éducation illustre pourquoi nous devons nous relever en mieux, et rapidement, de la pandémie : pour réduire les inégalités, autonomiser les migrants et assurer le bon fonctionnement des systèmes éducatifs. À cette fin, et conformément aux objectifs du Pacte mondial nos 15 et 18, relatifs aux services de base et au développement des compétences, ainsi qu'à l'objectif de développement durable 4 sur l'éducation, nous devons mettre à profit les avancées technologiques, favoriser la mobilité virtuelle des étudiants afin de pallier les restrictions physiques et de promouvoir la recherche et le partage de connaissances à l'échelle mondiale, investir dans la formation et la reconversion des migrants et des</p>

	<p>migrants de retour afin d'améliorer leur accès au travail décent, conformément aux cibles 4.3 et 4.4 des ODD, et promouvoir des cadres scolaires flexibles adaptés aux besoins des migrants vulnérables, conformément à la cible 4.5 des ODD. Autre aspect important qui sera abordé par cette table ronde : la mobilité des étudiants et des jeunes dans le contexte de la COVID-19. Plusieurs facteurs entrent ici en ligne de compte : les restrictions à la mobilité dues à la COVID-19 ont considérablement réduit la mobilité étudiante; les effets de la COVID-19 sur l'éducation aggravent les vulnérabilités des migrants et creusent les inégalités (ainsi qu'il a été exposé lors de la table ronde précédente); et les migrants et tous ceux qui voyagent restent privés du droit fondamental à l'éducation. La migration peut être bénéfique sur le plan éducatif tant pour les migrants que pour les communautés d'origine et de destination; à ce titre, la numérisation présente une occasion unique d'offrir un enseignement adapté aux migrants, mais elle comporte aussi des risques majeurs. La pandémie de COVID-19 a stimulé l'automatisation dans certains secteurs, tout en créant de nouveaux emplois dans d'autres secteurs nécessitant de nouvelles compétences. Dans ce contexte, il est nécessaire de repenser le perfectionnement et la reconversion des migrants et les mesures de soutien à l'emploi des jeunes migrants. En reliant l'emploi à l'éducation, le perfectionnement et la reconversion des migrants peuvent favoriser l'accès au travail décent. Cette table ronde sera l'occasion de présenter des points de vue pertinents et des pratiques exemplaires en la matière.</p> <p>Modératrice : Wen Li, Directrice du Département de la coopération internationale et des partenariats de l'OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rasika Jayasuriya, Spécialiste des politiques et programmes, Policy and Program Specialist, Migration mondiale et déplacement, UNICEF • Sagyntai uulu Arstanbek, Coordinateur du Projet "Training Centers at Mountain Pastures", Kirghizstan • Minh Nguyen, Responsable Asie-Pacifique, Migration Youth and Children Platform, grand groupe pour les enfants et les jeunes des Nations Unies <p>Débat général</p>
12 h – 13 h	<p>Panel 3: Tirer parti du potentiel des femmes migrantes en vue d'un relèvement socioéconomique durable</p>
	<p>S'appuyant sur les discussions précédentes consacrées aux difficultés et au rôle des jeunes migrants en matière de développement durable et de relèvement de la COVID-19, cette table ronde se penchera sur la contribution fondamentale des femmes migrantes au développement socioéconomique, et sur certains des obstacles</p>

	<p>qu'elles rencontrent à cet égard. Par leur travail domestique, les femmes sont des actrices sous-estimées mais essentielles du développement : 8,4 millions de travailleurs domestiques migrants (soit 73,4 %) sont des femmes ou des adolescentes. En 2016, environ la moitié des rapatriements de fonds mondiaux ont été effectués par des femmes, alors même qu'elles gagnent souvent moins que les hommes. Les femmes migrantes tendent à être davantage présentes sur le marché du travail (64 %) que les non-migrantes. La pandémie les a particulièrement touchées, puisqu'environ trois quarts d'entre elles travaillent dans des secteurs informels vulnérables à l'impact socioéconomique de la pandémie, sans solide protection juridique. Nous devons nous attaquer aux obstacles qu'elles rencontrent afin de renforcer leur propre développement et leurs contributions au développement (accès moindre à la protection sociale, violence sexuelle et sexiste, exploitation par le travail, double fardeau du travail informel et des responsabilités parentales/de soins). Lors de cette table ronde, des représentants échangeront des points de vue et des pratiques exemplaires visant à donner aux femmes migrantes les moyens de promouvoir le développement durable et le relèvement de la COVID-19.</p> <p>Modérateur : Laurent de Boeck, Chef de mission de l'OIM en Égypte</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diana Echeverria, Directrice chargée de la mobilité humaine et des migrants, El Salvador • Fridah Ntarangwi, Fondatrice et Directrice générale de Zidicircle • Dina Nuryati, Coordinatrice pour la recherche et les relations internationales, Syndicat des travailleurs migrants indonésiens (SBMI) <p>Débat général</p>
13 h – 15 h	Pause déjeuner
15 h – 16 h 30	Panel 4: Autonomiser les migrants et les communautés transnationales en tant qu'acteurs du développement : inclusion financière, rapatriements de fonds et autres aspects
	<p>Comme d'autres crises et périodes difficiles, la pandémie de COVID-19 a montré que les communautés transnationales sont capables de s'adapter rapidement à la situation et de mobiliser leurs appuis et leurs ressources pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables ou laissées pour compte. En effet, malgré des prévisions unanimes concernant une forte chute des rapatriements de fonds en 2020 en raison des crises économiques liées à la pandémie – que la Banque mondiale avait estimée à 20 % en avril 2020 –, les rapatriements de fonds des migrants ont, une nouvelle fois, apporté</p>

la preuve de leur résilience et continué d'offrir un rempart contre la pauvreté extrême, la perte de moyens de subsistance et l'incapacité d'accéder aux traitements contre la maladie et de sauver des vies. La nécessité de préserver les flux de rapatriements de fonds est devenue une préoccupation majeure des gouvernements et des partenaires, comme en témoignent [l'appel à l'action de la Suisse et du Royaume-Uni](#), lancé en mai 2020, et [le modèle d'action](#) élaboré par l'équipe spéciale chargée des rapatriements de fonds, une initiative multipartite. L'OIM a participé activement à toutes ces initiatives, car elle a conscience de l'importance de poursuivre les efforts visant à relever les défis relatifs aux rapatriements de fonds des migrants, étant donné le rôle essentiel qu'ils jouent pour garantir les moyens de subsistance et le bien-être dans de nombreux ménages et communautés – comme le souligne l'objectif 20 du Pacte mondial. Dans le même temps, l'OIM a poursuivi sa collaboration avec ses partenaires pour défendre une approche plus globale des contributions des migrants au développement, qui dépasse largement le cadre des rapatriements de fonds pour englober des domaines tels que la philanthropie et les investissements de la diaspora, le tourisme et les réseaux transnationaux, l'entrepreneuriat et les activités commerciales des migrants – autant d'aspects cités dans l'objectif 19 du Pacte mondial. Malgré l'attention croissante portée par les décideurs aux rapatriements de fonds et aux contributions plus larges des migrants, renforcée par la pandémie de COVID-19, les gouvernements du monde entier ne se sont pas montrés très actifs au moment de rendre compte des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs 19 et 20 dans leurs examens volontaires. Cette table ronde réunira des dirigeants du monde entier et des spécialistes autour des contributions des migrants au développement, en particulier les transferts de fonds et d'autres formes de contributions, afin d'attirer une nouvelle fois l'attention sur l'importance de soutenir les contributions des migrants et des communautés de la diaspora en facilitant l'inclusion financière, en renforçant l'infrastructure des marchés financiers pour permettre une réduction des coûts de transaction et la numérisation, en améliorant les moyens de recueillir des données sur les contributions des migrants à des fins de formulation de réponses politiques, et en créant des politiques et des cadres réglementaires généraux favorisant la mobilisation de la diaspora. En tenant compte des enseignements tirés en matière de mobilisation des communautés transnationales pendant la pandémie de COVID-19, cette table ronde sera aussi l'occasion de faire le point des progrès accomplis depuis la dernière réunion ministérielle sur la diaspora organisée par l'OIM en 2013, et ouvrira la voie à des initiatives et des efforts de coordination dans la perspective de 2022 et du Forum d'examen des migrations internationales. Pour la suite, il sera essentiel de proposer un examen tourné vers l'avenir et axé sur la pratique de la question des rapatriements de fonds

	<p>des migrants, de l'inclusion financière et de la mobilisation plus générale de la diaspora, et de discuter des moyens permettant à cette partie importante du programme d'action sur la migration et le développement, en particulier les objectifs 19 et 20 du Pacte mondial, d'être réellement prise en compte en 2022 et au-delà.</p> <p>Modératrice : Marina Manke, Chef de la Division Mobilité de la main-d'œuvre et développement humain de l'OIM</p> <p>Orateurs :</p> <p><i>Rapatriements de fonds et inclusion financière des migrants et des communautés de la diaspora – enseignements tirés pendant la réponse à la COVID19</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Veronica Studsgaard, Fondatrice et Directrice générale de IAMTN <p><i>Contributions and Counting – migrants' support to countries of origin and destination beyond remittances.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Leon Isaacs, Fondateur et Directeur général de DMA Global <p><i>Les diasporas en tant que partenaires pendant la réponse à la pandémie et au-delà – que peuvent faire les gouvernements?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Gerardo Pérez, Directeur chargé de la diaspora et du développement, El Salvador • Abdifatah Diriye Ahmed, Directeur de l'Institut national de santé de la Somalie <p>Débat général</p>
<p>16 h 30 – 17 h 30</p>	<p>Panel 5: Voie à suivre dans la perspective du Forum d'examen des migrations internationales et prochaine session de l'IDM</p>
	<p>Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières prévoit un examen quadriennal complet destiné à faire avancer sa mise en œuvre. Le premier Forum d'examen des migrations internationales doit se tenir au premier semestre de 2022, conformément à la résolution relative aux modalités (RES/73/326). De nombreux pays ont progressé sur la voie de l'intégration du Pacte mondial dans leurs plans nationaux, malgré les grandes difficultés et les lourdes conséquences engendrées par la pandémie de COVID-19, comme cela a été discuté à la dernière session de l'IDM; beaucoup de parties prenantes sont intervenues activement à l'échelle nationale, régionale et mondiale; et les examens régionaux du Pacte mondial ont eu lieu. À l'approche du Forum d'examen des migrations internationales, les États Membres et diverses parties prenantes commencent à préparer leurs contributions, et le Réseau des Nations Unies sur les migrations, dont l'OIM assure la coordination et le secrétariat, appuie les préparatifs. Les mois à venir seront cruciaux pour faire en sorte que le Forum débouche sur des résultats positifs. Les États Membres ayant demandé que l'IDM contribue au Forum, cette table ronde examinera comment la prochaine session de l'IDM, qui se tiendra en février 2022, pourra répondre à cette demande.</p>

	<p>Les questions suivantes encadreront les discussions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est l'expérience des États Membres de l'OIM en ce qui concerne l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du Pacte mondial? • Quelles sont les recommandations des États Membres pour l'avenir (par exemple : comment suivre les progrès accomplis, comment remédier aux difficultés rencontrées, comment établir des liens avec des cadres existants, tels que le Programme 2030)? • Comment l'OIM peut-elle aider les États Membres, par exemple à élaborer des plans nationaux de mise en œuvre, à se préparer au Forum d'examen des migrations internationales à la faveur de consultations, de rapports nationaux et de processus de coopération régionaux et interrégionaux? <p>Modérateur : Antonio Vitorino, Directeur général de l'OIM</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sanjay Bhattacharya, Vice-ministre, Affaires consulaires, passeports, visas et affaires des Indiens d'outre-mer • José Luis Pardo Cuervo, Ambassadeur, Envoyé spécial pour les affaires migratoires, Espagne • Christine O'Dwyer, Représentant chargé des questions de migration et de sécurité, Programme mondial, Direction des relations multilatérales du Service européen pour l'action <p>Débat général</p>
17 h 30 – 18 h	Session de clôture

Série Dialogue international sur la migration

1. 82e session du Conseil; 27-29 novembre 2001 (français, espagnol, anglais), 2002
2. Compendium of Intergovernmental Organizations Active in the Field of Migration 2002 (anglais), 2002
3. Le droit international et la migration : tour d'horizon (français, espagnol, anglais), 2002
4. 84th Session of the Council; 2-4 December 2002 (anglais), 2003
5. Significant International Statements: A Thematic Compilation (anglais), 2004
6. Health and Migration: Bridging the Gap (anglais), 2005
7. Gestion du Mouvement des Personnes : Enseignements Utiles pour le Mode 4 de l'AGCS (français, espagnol, anglais), 2005
8. Intégration du Phénomène Migratoire dans les Objectifs Stratégiques de Développement (français, espagnol, anglais), 2005
9. Migrations et ressources humaines au service de la santé De la prise de conscience à l'action (français, espagnol, anglais), 2006
10. Séminaire d'experts : sur la migration et l'environnement (français, espagnol, anglais), 2008
11. Migrants et sociétés d'accueil : des partenariats prometteurs (français, espagnol, anglais), 2008
12. Making Global Labour Mobility a Catalyst for Development (anglais), 2010
13. La libre circulation des personnes dans les processus d'intégration régionale (français, espagnol, anglais), 2010
14. Gestion de la migration de retour (français, espagnol, anglais), 2010
15. Le renforcement du rôle de la migration de retour dans les efforts de développement (français, espagnol, anglais), 2010
16. Droits de l'homme et migration : OEuvrer de concert à des migrations sûres, dignes et sans risque (français, espagnol, anglais), 2010
17. Migration et mutations sociales (français, espagnol, anglais), 2011
18. Changement climatique, dégradation de l'environnement et migration (français, espagnol, anglais), 2012
19. Cycles économiques, évolution démographique et migration (français, espagnol, anglais), 2012
20. Déplacements vers un lieu sûr : conséquences migratoires des crises complexes (français, espagnol, anglais), 2012
21. La protection des migrants en périodes de crise : Réponses immédiates et stratégies durables (français, espagnol, anglais), 2012
22. Les Diasporas et le développement : Trait d'union entre la société et l'état (Conférence ministérielle sur la diaspora Centre International de Conférences, Genève, 18 et 19 juin 2013) (arabe, français, espagnol, anglais), 2013
23. Migration Sud-Sud : Nouer des partenariats stratégiques pour le développement (français, espagnol, anglais), 2014
24. Migration et Famille (français, espagnol, anglais), 2014
25. Conférence sur les migrants et les villes (français, espagnol, anglais), 2015
26. Suivi et examen de la migration dans les objectifs de développement durable (français, espagnol, anglais), 2016
27. Renforcer la coopération internationale en matière migratoire et la gouvernance des migrations en vue de l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018 (arabe, français, espagnol, anglais), 2017
28. Des partenariats novateurs et ouverts à tous pour une bonne gouvernance mondiale des migrations (français, espagnol, anglais), 2018
29. Les jeunes et la migration (français, espagnol, anglais), 2020
30. Crise de la COVID-19 : Repenser la contribution des migrants et de la mobilité humaine à la réalisation des objectifs de développement durable
31. Accélérer l'action intégrée en faveur du développement durable : migration, environnement et changement climatique

Les titres de cette série sont disponibles auprès de :

Organisation internationale pour les migrations

17 Route des Morillons, 1211 Genève 19, Suisse

Tel : +41.22.717 91 11; Fax : +41.22.798 61 50

Courriel : publications@iom.int; Site web : publications.iom.int

